

RaPport

2023

d'activité



Loire
FOREZ
Agglo

SOMMAIRE

Portrait de territoire	4
Notre pacte de gouvernance	6
Coopérations et mutualisation	8
Économie	10
Emploi, formation, insertion	11
Commerce	12
Économie de montagne et filières	13
Rivières	14
Biodiversité	15
Environnement	16
Déchets	18
Assainissement et eaux pluviales	20
Eau potable	21
Tourisme	22
Voirie	23
Éclairage public	24
Planification, urbanisme, PLUi	25
Attractivité des centres-bourgs et des centres-villes	26
Habitat, gens du voyage	27
Réseau culturel territorial	28
Action et cohésion sociale	30
Équipements sportifs	32
Mobilités	33
Audit, secrétariat général, commande publique, affaires juridiques et foncier	34
Communication	36
Systèmes d'information	37
Bâtiments et moyens généraux	38
Ressources humaines	39
Politiques contractuelles	40
Finances	41
Budget principal 2023	42
Budgets annexes 2023	44
Organigramme 2023 des services	46

RAPPORT D'ACTIVITÉ LOIRE FOREZ AGGLOMÉRATION 2023

17 boulevard de la Préfecture CS 30211 - 42605 Montbrison cedex - Tél. 04 26 54 70 00 - agglomeration@loireforez.fr

Dépôt légal : mars 2024
Directeur de la publication : Christophe Bazile
Directrice de la rédaction : Gaëlle Pornon
Rédaction : service communication
Conception graphique : J'article
Impression : Imprimerie Courant & A

Tirage : 300 exemplaires
Crédit photos : Loire Forez agglomération, Adobe Stock.



LE TRI
+ FACILE





*Tous les jours,
notre collectivité
est présente et
active sur le
territoire, dans
votre commune.*

C'est une réalité du quotidien : nous sommes, à Loire Forez, chaque jour sur le terrain, dans les communes, auprès des élus, des entreprises et de nos habitants.

Ce rapport d'activité 2023 est l'occasion, pour chacun d'entre nous, d'appréhender les très nombreuses actions et interventions que nous menons, collectivement, pour le Forez. La diversité de notre territoire en fait sa richesse et son attractivité. Et c'est bien ensemble, que nous œuvrons à préserver ce magnifique cadre de vie.

2023 est une année marquante, avec notamment, la mise en place du fonds de soutien aux investissements communaux. Une enveloppe de plus de

3 millions d'euros (et ce n'est pas fini !) pour accompagner et aider nos 87 communes dans leurs investissements structurants. Ce fonds est une première pour une collectivité rurale comme la nôtre.

Nous pouvons en être fiers car : déjà 124 dossiers déposés, 2,2 millions d'euros d'aide, cela représente 31,7 millions d'euros d'investissement sur Loire Forez. C'est énorme. D'autant plus que dans 85 % des cas, ce sont des entreprises du territoire que nous faisons travailler.

Depuis plusieurs semaines déjà, dans les réunions publiques, je tiens à échanger avec les habitants sur l'ensemble des compétences de notre collectivité. Elles sont l'occasion de témoigner de la pertinence des actions du bloc local, de valoriser l'engagement des élus, de discuter de la complexité du cadre réglementaire de nos missions et de présenter les perspectives d'avenir de notre territoire.

Christophe Bazile

// Maire de Montbrison, Président du SCoT Sud Loire,
Président de Loire Forez agglomération

L'année qui vient de s'écouler a été riche en défis mais également en réussites.

Notre administration a su faire preuve de capacités d'adaptation et d'une efficacité remarquable pour répondre aux enjeux du territoire, aux besoins de ses habitants et forces vives. Que ce soit dans la gestion des services publics « du quotidien », la mise en œuvre de projets structurants, ou encore dans l'accompagnement des initiatives communales, ce rapport d'activité est le reflet de l'engagement et du professionnalisme des agents communautaires au côté des élus.

Ce rapport annuel met en lumière la diversité et la qualité des actions menées par les agents tout au long de l'année. De l'aménagement du territoire à la culture, en passant par l'action sociale et le développement économique, des politiques de transition aux diverses formes de coopérations, chaque domaine d'intervention a été conduit avec rigueur et professionnalisme. Les résultats obtenus témoignent de notre capacité collective à innover et à nous adapter aux enjeux de notre époque.

Il est le reflet de notre ambition commune, élus et agents, pour Loire Forez agglomération : construire un territoire dynamique, résilient et innovant, où il fait bon vivre pour tous.

Bonne lecture !



Virginie Aulas, Directrice générale des services

PORTRAIT DE TERRITOIRE



UN TERRITOIRE OÙ IL FAIT BON VIVRE

Loire Forez agglomération dispose d'un vaste territoire qui s'étend sur 132 000 ha, des monts du Forez jusqu'au fleuve Loire, soit plus d'un quart de la superficie du département de la Loire.

Les 87 communes qui constituent notre intercommunalité sont d'une grande diversité. Globalement rural, le territoire est structuré autour de deux centralités, Montbrison et Saint-Just Saint-Rambert, d'environ 15 000 habitants. Autour, trois pôles assurent un rôle majeur pour l'équilibre du territoire : au nord, Noirétable et Boën-sur-Lignon, au sud, Saint-Bonnet-le-Château. Ils centralisent des services indispensables pour les communes rurales alentour.

La population est en constante augmentation depuis les années 1970. Elle compte aujourd'hui plus de 113 000 habitants. Avec une densité de population assez faible, Loire Forez bénéficie d'un cadre de vie de qualité qu'il convient de préserver.



Un dynamisme économique à soutenir

Le territoire s'organise autour de secteurs économiques diversifiés. L'agriculture y tient une place importante avec près de 11 % des actifs. Il peut aussi compter sur un tissu industriel dynamique. L'activité commerciale tient également une place significative avec de nombreux commerces de proximité en zone urbaine et des commerces multiservices qui rythment la vie des centres-bourgs.

Des richesses naturelles à valoriser

Loire Forez agglomération bénéficie d'un patrimoine environnemental exceptionnel, d'une riche biodiversité et d'espaces agricoles et forestiers préservés. Ces atouts contribuent à l'attractivité du territoire en termes de qualité de vie et de développement touristique.

Dans ce contexte, le rôle de l'intercommunalité vise à maintenir un équilibre entre ville et campagne pour faire de cet espace un lieu où il fait bon vivre. Pour cela, il s'agit d'entretenir une solidarité territoriale entre les communes pour que chacune bénéficie de la force du collectif.



87 communes
132 000 ha



113 000 habitants
(+ 1000 habitants chaque année)



24 000 actifs
habitent et travaillent
sur le territoire



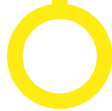
2 500
entreprises



4 000 artisans,
commerçants,
chefs d'entreprises



11%
d'agriculteurs
parmi les actifs



NOTRE PACTE DE GOUVERNANCE

Établissement public de coopération intercommunale du département de la Loire, au cœur de la région Auvergne-Rhône-Alpes, Loire Forez agglomération s'engage pour que chaque commune puisse être actrice du développement du territoire.



Dominique GUILLIN, conseiller délégué du secteur Nord,
Maire de L'Hôpital-sous-Rochefort



Quentin PÂQUET, conseiller délégué du secteur centre et
en charge de la transition numérique, Maire de Bard



René AVRIL, conseiller délégué du secteur Sud,
Maire de Merle-Leignec

NOS VALEURS

« Notre mission est de garantir les relations et les échanges entre Loire Forez et les communes. Il s'agit de susciter et d'animer le débat, de présenter les projets et de rendre compte des points de vue des élus, mais aussi de contribuer à s'approprier les politiques communautaires et d'aider à la coopération entre communes. »

La transparence

L'Agglomération a un devoir d'information sur son fonctionnement, ses pratiques, ses intentions, ses objectifs, les décisions prises et les résultats obtenus.

La confiance

La communauté d'agglomération doit permettre de bâtir un avenir commun tout en respectant les spécificités et les prérogatives des communes. Chaque fois que cela est possible, elle s'appuie sur les communes pour les sujets identifiés demandant réactivité et proximité, permettant d'établir des relations de confiance entre élus.

La solidarité

Les coopérations entre l'intercommunalité et ses communes ou entre les communes doivent permettre de délivrer un service public équitable. L'Agglo doit intensifier ses relations et partenariats avec les collectivités et entités voisines pour maintenir un service de proximité et le développement du territoire.

L'équilibre

La communauté doit donner à chaque partie du territoire une place. Elle doit assurer l'équilibre entre les territoires urbains et ruraux, de montagne et de plaine. La composition des instances de gouvernance veille à respecter la représentativité du territoire.

La proximité

Le découpage géographique, par secteur ou pour des groupes de travail dédiés, doit permettre un dialogue politique de proximité. Les communes sont le premier maillon de la relation aux habitants, y compris pour les compétences communautaires.

NOS INSTANCES

Le conseil communautaire

Examine, valide, vote

128 conseillers issus des 87 communes.
Réunions publiques mensuelles, diffusées en direct sur Internet.

Le bureau communautaire

Orienté, propose, met en œuvre

1 président + 15 vice-présidents + 9 conseillers délégués dont 3 référents de secteur.
Il se réunit chaque semaine pour orienter les décisions et proposer les dossiers du conseil communautaire.

La conférence des maires

Dialogue

87 maires de nos communes.
Elle donne son avis sur les dossiers structurants.
Si un dossier est refusé, il est retravaillé.

Les réunions de secteur ou de pôle

Échangeant, consultant, étudiant

10 à 18 communes.
Organisées tous les mois et ouvertes à l'ensemble des conseillers municipaux du secteur, elles entretiennent un dialogue continu avec et entre les communes.

Les commissions thématiques

Étudient, préparent, encadrent

87 à 250 conseillers municipaux.
Présidées par un vice-président, composées d'élus communautaires et municipaux.
14 commissions : aménagement, environnement, cycle de l'eau, développement, attractivité, voirie / éclairage public, moyens généraux / coopérations, services à la population/ proximité, contrôle des comptes, commission consultative des services publics locaux, impôts direct, évaluation des transferts de charge, commission d'appel d'offres (CAO), délégation Services publics.

CHIFFRES CLÉS



2,4
personnes
PAR FOYER



31 000
emplois



640
nouveaux
logements
CHAQUE ANNÉE



1 266
conseillers
municipaux



1 200
agriculteurs



44 600
résidences
principales



COOPÉRATIONS ET MUTUALISATION

Depuis sa création, l'Agglo facilite la mise en commun des moyens humains et matériels pour faire ensemble ce que chaque commune ne pourrait pas faire seule. Un partage de ressources et de compétences gage de cohésion et de cohérence de notre territoire.

FAITS MARQUANTS 2023

Un service mutualisé « projets urbains »

Au regard de l'ingénierie existante, il a été décidé de créer un service commun « projets urbains » pour optimiser les moyens nécessaires. Cela est chose faite au 1^{er} janvier 2023 (4,8 équivalents temps plein - ETP) avec 2 offres de service :

- D'une part, un accompagnement des 5 communes sous-dispositif Etat (**MONTBRISON** pour « Action cœur de ville » et **NOIRÉTABLE, SAINT-BONNET-LE-CHÂTEAU, SURY-LE-COMTAL**, et **BOËN-SUR-LIGNON** pour « Petites villes de demain »), dans la définition d'une stratégie d'attractivité pour leur centre-bourg et le passage à l'opérationnel ;
 - Et d'autre part une nouvelle plateforme de services pour les 82 autres communes du territoire.
- Le service commun propose ainsi une offre de service structurée sur le territoire avec 5 agents de compétences complémentaires pour la mise en œuvre opérationnelle des plans d'action de ses adhérents. Cette mutualisation permet également d'optimiser les financements de l'Etat. Le coût du service pour 2023 est estimé à 150 000 € dont 84 000 € supportés par les adhérents (service commun et plateforme de service) et 66 000 € par l'Agglo dans le cadre de l'animation territoriale.

« A travers la mutualisation, c'est une forme de solidarité territoriale qui s'opère entre les communes et avec l'Agglo, permettant une action publique plus efficiente. »

Secrétaire de mairie « volante »

Nous avons créé une nouvelle mission de secrétaire mairie « volante » au sein du service commun à hauteur d'un ETP (équivalent temps plein). Cette évolution répond à un besoin et à la volonté de ses 30 adhérents d'assurer des remplacements, des renforts ou l'accompagnement des secrétaires de mairie en poste. Son coût est partagé entre les adhérents la sollicitant et Loire Forez Agglo.

Études et travaux

Le service études et travaux est un service commun dont les adhérents sont : l'Agglo, Sury-le-Comtal, Saint-Just Saint-Rambert et Montbrison.

Ce service peut être également mis à disposition des communes pour des projets ponctuels sur des compétences non communautaires. En 2023, des mises à dispositions ont été faites sur les communes de Chazelles-sur-Lavieu, Sainte-Foy-Saint-Sulpice, Margerie-Chantaigret, Bonson et Précieux.

CHIFFRES CLÉS 2023

82 adhérents

à un ou plusieurs
SERVICES COMMUNS
gérés par l'Agglo.

104 agents

travaillent au sein des
SERVICE COMMUNS.

101 chantiers

SUIVIS PAR LE SERVICE ÉTUDES ET TRAVAUX

(21 assainissement, 49 eau potable, 20 voirie, 11 autres).



Patrick ROMESTAING, vice-président délégué aux ressources humaines, aux coopérations et aux mutualisations // Maire de Lézigneux



Broyez du vert !

L'Agglo propose la mutualisation et le prêt d'un broyeur de végétaux, gratuitement pour nos communes, avec le support du service commun des moyens techniques. Le nombre d'adhérents est passé de 46 à 61 communes, avec la mise à disposition de moyens humains et 4 services techniques communaux (Bonson, Savigneux, Saint-Georges-en-Couzan et Vêre-sur-Anzon) pour le stockage et la gestion de prêt des broyeurs.

Application des droits du sol (ADS)

3 nouvelles communes ont rejoint le service commun d'instruction du droit des sols en 2023 : Roche-en-Forez, Saint-Just-en-Bas et Sauvain (77 communes adhérentes au total). Mise en place pour les communes de la possibilité de transmettre les autorisations d'urbanisme au contrôle de la légalité par voie dématérialisée.

L'union fait la force

Le service commande publique a rédigé 4 groupements de commandes en 2023 regroupant 24 communes sur les 87 que compte l'agglomération : Chalain d'Uzore, Hopital-le-Grand, Bonson, Chalmazel, Usson-en-Forez, Champdieu, Chazelles-sur-Lavieu, Châtelneuf, Debats-Rivière d'Orpra, Assertines-en-Chatelneuf, Lerigneux, Lezigneux, St Thomas-la-Garde, St Georges-en-Couzan, Sauvain, Arthun, Bard, Boen-sur-Lignon, Ecotay-l'Olme, Montbrison, Précieux, Saint-Just Saint-Rambert, Sury-le-Comtal, Unias.

L'action d'achat groupé pour les prestations d'assurances a permis à chaque commune membre du groupement d'être assurée au 1^{er} janvier 2024.

Dans le droit chemin de la mutualisation, le service commande publique s'est vu confier 7 conventions de plateforme de service pour aider les communes dans la rédaction de leurs appels d'offres ; quant aux affaires juridiques, ce sont 4 conventions qui ont été signées en 2023.

105 actes

DE MUTUALISATION

signés entre communes et communauté en 2023.

437 conventions

DE MUTUALISATION

en cours à fin 2023.

Plateforme de services

En 2023, 21 communes ont sollicité, pour leurs projets, un ou plusieurs de nos services communautaires. Les besoins de compétences techniques sont variés :

- Saint-Didier-sur-Rochefort et La Chambonie pour la gestion des archives ;
- Apinac, Périgneux, Lézigneux, Champdieu, Chazelles-sur-Lavieu, Sainte-Foy-Saint-Sulpice, Margerie-Chantagret, Bonson et Précieux pour de l'ingénierie technique en voies et réseaux ;
- Boisset-Saint-Priest, Usson-en-Forez, Roche-en-Forez et Lezigneux en matière d'assistance juridique ;
- Chalain-d'Uzore, Lézigneux (2), Saint-Georges-Haute-Ville, Arthun, Mornand-en-Forez, Noirétable, Chazelles-sur-Lavieu, Ecotay-l'Olme, Boisset-Saint-Priest, Précieux, Merle-Leigné, Champdieu et La Chambonie en matière de marchés publics ;
- Merle-Leigné pour de l'ingénierie technique en bâtiment ;
- Boisset-Saint-Priest et Saint-Didier-sur-Rochefort pour de l'ingénierie d'aménagement urbain ;
- Bonson pour l'adressage.

Etat des lieux

Lancement d'un état des lieux des mutualisations des missions des agents techniques afin de redéfinir leurs interventions dont les interactions sont nombreuses sur le terrain, de répondre aux contraintes budgétaires et organisationnelles.

Pin-pon !

Lancement en 2023 d'une analyse des besoins d'un nouvel objet de mutualisation sur la compétence de défense extérieure contre l'incendie (DECI).

PERSPECTIVES 2024

- Poursuite des 2 chantiers de mutualisation sur les missions des agents techniques et sur la défense incendie.
- Développement de l'interconnaissance de l'outil de mutualisation « Service commun moyens techniques » :
 - Création d'un espace dédié sur l'intranet pour le partage des documents actualisés (liste des matériels mis à disposition et des adhérents),
 - Communication sur les possibilités offertes par ce service commun.

ÉCONOMIE

Aider les entrepreneurs à s'implanter, à créer, à développer ou à reprendre une activité, mais aussi informer des aides financières ou au recrutement, conseiller et optimiser les ressources, l'Agglo met tout en œuvre pour la prospérité économique et le développement des forces vives du territoire.

FAITS MARQUANTS 2023

Aménagement et requalification des zones d'activités économiques (ZAE)

Plusieurs zones d'activités ont fait l'objet de travaux de requalification de voirie à hauteur de 460 000€ HT :

- La zone industrielle de Saint-Cyprien,
- La zone de la Gravoux à La Tourette,
- La zone du Placier à Saint-Marcellin-en-Forez.

L'avenue de l'Industrie à **SAINT-CYPRIEN** a bénéficié d'un sérieux coup de jeune avec la réalisation d'un aménagement incluant une trame végétalisée et des modes de déplacements doux afin de répondre à plusieurs objectifs à la fois sécuritaires et environnementaux (limitation de la vitesse, réduction de l'imperméabilisation des sols, élargissement de la trame végétalisée). Montant de la première tranche : 528 617 € TTC. La seconde partie des travaux interviendra en 2025.

L'offre en immobilier d'activité

Nous disposons également d'une offre en immobilier d'activité. L'hôtel d'entreprises REZO, à Luriecq, propose à la location des bureaux et salles de réunion équipées, accessibles aux créateurs d'entreprises, aux travailleurs indépendants, mais aussi aux salariés en situation de télétravail. En 2023, une nouvelle entreprise a rejoint les 17 locataires déjà présents dans ces locaux de façon permanente ou ponctuelle.

Territoire d'industrie Lezoux-Thiers-Ambert-Montbrison (TILTAM)

Cette initiative nationale vise à mettre en place des stratégies locales pour le développement du secteur industriel. Ce dispositif s'est structuré jusqu'à fin 2023 autour de 4 axes : attirer, recruter, innover et simplifier. Localement, TILTAM a permis :

- D'animer deux journées d'échappée game "Et toi c'est quoi ton métier ?" dans 3 industries du territoire (Atomelec, Rondy Forestier et Métalis) à destination de collégiens, de jeunes de la mission locale, ou de personnes en recherche d'emploi.
- De contribuer au financement et à l'animation d'une journée d'éducation à l'entrepreneuriat "mini entreprise S" par Entreprendre pour Apprendre à Montbrison.

Les élus et représentants des industriels, impliqués dans ce dispositif, souhaitent poursuivre le travail de soutien et de dynamisation de l'industrie locale. Notre Territoire d'Industrie est à nouveau labellisé pour la période 2024-2027 avec comme axes de travail :

- Le recrutement, les compétences et le développement de l'offre de formation ;
- La transition écologique (eau, énergie et déchets) en entreprise ;
- Les projets d'innovation, en lien avec le programme France 2030 ;
- La question du foncier industriel.

PERSPECTIVES 2024

Espace Emeraude : requalification et extension

L'espace "Emeraude" est constitué de 9 zones d'activités réparties sur les communes de Champdieu, Montbrison et Savigneux, constituant un ensemble de plus de 200 hectares dédiés à l'accueil d'activités économiques.

Le projet global a été identifié comme prioritaire et va ainsi bénéficier dès 2024 des soutiens financiers de l'Etat et de la Région au titre du Contrat de Plan Etat-Région 2021-2027.

Mobilisation de gisements fonciers

24 tènements représentant 20 ha ont été identifiés comme des gisements fonciers stratégiques. Nous allons déployer en 2024 une stratégie foncière en intervenant sur ces gisements privés avec pour objectif de les remettre sur le marché dans les meilleurs délais.

CHIFFRES CLÉS 2023

2,5 Ha viabilisés

ZAC DES PLAINES

afin de commercialiser une vingtaine de lots de 2 000 à 10 000 m².

14 TERRAINS CÉDÉS

pour 3,4 ha commercialisés sur 9 zones d'activités économiques (ZAE) du territoire.

90 DEMANDES D'IMPLANTATIONS

reçues (recherches de terrains à bâtir et/ou de locaux existants).



Jean-Paul FORESTIER, vice-président délégué à l'économie,
Conseiller municipal de Montbrison

« Nous conduisons une politique ambitieuse en matière de développement économique visant à conforter l'attractivité et le dynamisme du territoire. »

EMPLOI, FORMATION, INSERTION

Loire Forez agglomération est l'une des actrices locales de l'insertion professionnelle, de la formation et du retour à l'emploi par son implication dans différents dispositifs et partenariats avec des structures spécialisées.

FAITS MARQUANTS 2023

Vers une nouvelle politique d'insertion

Avec la fin du Plan local pour l'Insertion et l'Emploi sur le Forez (PLIE) fin 2022, nous nous engageons à définir notre nouvelle politique d'insertion. L'accent est mis sur l'appui à l'accès ou au retour à l'emploi des publics qui en sont éloignés, selon 3 prismes :

- L'Agglo employeur : depuis 2019, un Atelier Chantier d'Insertion (ACI) recrute en continu 10 agents en insertion sur des missions d'entretien de rivières ou d'entretien du patrimoine et espaces verts.
- L'Agglo actrice en matière d'insertion : poursuite du financement de la Mission Locale du Forez (108 000 € en 2023), de l'animation-coordination du volet emploi/formation du contrat de ville, de l'engagement dans une démarche de Gestion Prévisionnelle de Compétence et Emploi (GPECT), accompagnement d'un projet de ressourcerie à vocation d'insertion, participation à l'offre locale d'insertion en partenariat avec les acteurs locaux et développement de la mise en œuvre de clauses sociales dans les marchés publics.
- L'Agglo accompagnatrice des publics précaires : création d'un point rencontre emploi mobile réservé aux publics non accompagnés sur le territoire.

Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences territoriales (GPECT) pour la préservation de notre attractivité économique

L'étude de faisabilité d'implantation d'une antenne du Cnam* à Montbrison conduite depuis 2021 ayant confirmé les besoins en compétences actuels et à venir des entreprises locales (dans les domaines du textile-habillement, de la métallurgie mécanique, de la chimie, de l'agroalimentaire, du bois-meuble, du numérique, de la santé et des services à la personne) et le potentiel d'implantation pérenne du Cnam à Montbrison, a abouti à :

- L'ouverture d'une licence ingénierie bois MFR CFA du Parc/Cnam en septembre 2023 ;
- La signature d'une convention de partenariat le 30 juin 2023 avec la ville de Montbrison, le Cnam et l'association de gestion du Cnam Auvergne-Rhône-Alpes.

*Cnam : conservatoire national des arts et métiers

Animation territoriale « emploi-formation-insertion »

En 2023, Loire Forez a poursuivi son implication partenariale directe ou indirecte sur des actions déployées par d'autres partenaires (institutionnels ou associatifs) et sur la thématique emploi-formation et insertion : « Nouveau départ pro » découverte des métiers de la métallurgie, du bois, de l'agroalimentaire et du bâtiment par Emploi Loire Observatoire ; "1 container 1 emploi" découverte des métiers de l'industrie avec le GEIQ Indis Loire ; "Face au Job - Femmes du Forez" accompagnement par Face Loire ; une session de stage collectif de 3ème au sein de l'entreprise Pronomic Ingenitec organisée par Face Loire ; une journée challenge "mini entreprise S" d'éducation à l'entrepreneuriat pour collégiens-lycéens et jeunes de - 25 ans avec l'association Entreprendre pour apprendre.

CHIFFRES CLÉS 2023

12 jeunes

ont entamé le parcours d'**ECOLE DE LA 2^{ÈME} CHANCE** en octobre 2023 à Sury-le-Comtal.

19 agents

en insertion sont passés par l'**ATELIER CHANTIER INSERTION** de Loire Forez Agglo sous Contrat à Durée Déterminée d'Insertion (CDDI) en 2023.

1 085 jeunes (16-25 ans)

ACCOMPAGNÉS PAR LA MISSION LOCALE DU FOREZ

à laquelle adhère l'Agglo à hauteur de 108 000 € en 2023.

Marc ARCHER, conseiller délégué à l'emploi, la formation et l'insertion // Maire de Saint-Cyprien

« En tant qu'acteur majeur du développement local, nous nous impliquons sur la thématique insertion, en partenariat étroit avec l'État, la Région et le Département. »



PERSPECTIVES 2024

Ouverture de l'antenne Cnam en septembre 2024

Loire Forez agglomération et la ville de Montbrison se sont donc engagées auprès du Cnam à définir une réponse innovante et adaptée en matière d'offre locale de formation avec l'objectif d'ouvrir un nouveau centre ou une nouvelle offre de formation sur le territoire.

Un partenariat complémentaire à ceux existants pour le Cnam avec le campus AGRONOVA de Précieux et la MFR CFA du Parc de Montbrison, s'amorce avec le lycée de Beauregard pour la mise en place d'un BAC+1 de conducteur de ligne automatisée.

COMMERCE

La politique communautaire de soutien au commerce vise à déployer une stratégie active de dynamisation commerciale des centres-villes et centres-bourgs du territoire.

FAITS MARQUANTS 2023

Soutien à la création et à la reprise d'entreprise

Nous avons accompagné l'Association pour le droit à l'initiative économique (ADIE), Initiative Loire et France Active Loire pour un montant de 63 000 €.

En parallèle, l'Agglo conventionne avec les espaces de coworking du territoire (ATELIER B coworking à Saint-Just Saint-Rambert et Facility & Co à Montbrison) afin de mettre à disposition des bureaux et des salles de réunion pour recevoir les porteurs de projets en proximité.

Ce soutien doit permettre d'accompagner significativement les projets de création reprise d'entreprises sur le territoire, en facilitant notamment le recours au prêt bancaire : délivrance de prêts d'honneur (taux 0%) pour compléter le plan de financement, octroi de garanties bancaires. Les entreprises accompagnées bénéficient par ailleurs d'un suivi post-crédation afin de sécuriser leur projet et pérenniser leur activité.

« Nous soutenons nos communes, leurs commerçants et artisans afin de renforcer l'attractivité de nos villes et villages. »

J'aime mon marché !

Une identité visuelle pour la promotion des marchés du territoire a été réalisée avec l'appui de l'association M Ton Marché afin de soutenir la consommation locale. Près de 2 000 sacs cabas en coton bio fabriqués en France ont été distribués aux 24 communes possédant un marché de plein air annuel et saisonnier.

Il a été demandé aux communes de privilégier les producteurs locaux et les commerçants en alimentaire habitués des marchés.

Commerces et services en milieu rural

L'Agglo soutient ses communes pour le maintien d'activités de commerce. Citons en 2023 :

- La préparation d'un appel à candidature d'une future activité de petite restauration à Boisset-lès-Montrond ;
- La recherche d'un repreneur du seul restaurant du village de Saint-Sixte ;
- La recherche d'un repreneur de l'hôtel-restaurant propriété de la commune de Sail-sous-Couzan ;
- Le soutien à Saint-Just-en-Bas, dans le cadre du projet de fermeture du dernier commerce de la commune (restaurant, café, épicerie) ;
- Soutien à Noirétable, dans le cadre de la fermeture de plusieurs commerces et l'accompagnement de porteurs de projets.

PERSPECTIVES 2024

Appui au commerce

- Poursuite de la mise en œuvre des aides communautaires au commerce, à l'artisanat et aux services ;
- Animation et mobilisation des partenaires sur leurs actions en matière de soutien des professionnels ;
- Appui aux communes pour la préservation des activités de commerce et de services (recherche de financement, conseil juridique, appui à la recherche et à la sélection de candidats à la création reprise d'activités).

Une réflexion plus transversale est engagée afin de travailler avec nos autres politiques communautaires : attractivité et formation aux métiers du commerce, revitalisation des centres-bourgs et centres-villes, valorisation des filières de production alimentaire en circuit-court.

*Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce



CHIFFRES CLÉS 2023

107

personnes accompagnées par les partenaires financés

97

PORTEURS DE PROJET financés sur le territoire

13 entreprises

LAURÉATES DES ÉCO-DÉFIS DES COMMERÇANTS ET ARTISANS

(7 thématiques : déchets, emballages, énergie, eau, mobilité, produits, sociétal et durable)

ÉCONOMIE DE MONTAGNE ET FILIÈRES

L'agriculture joue un rôle majeur dans l'économie du territoire de Loire Forez agglomération, dans la formation de nos paysages et leur biodiversité. Elle est support de surcroît de nombreux emplois locaux.

FAITS MARQUANTS 2023

Collecte de pneus usagés

L'objectif est de permettre la valorisation des pneus inutilisés en agriculture, source de problèmes environnementaux, sanitaires et paysagers. L'aide communautaire s'élève à 50 € par tonne de pneus.

Cette action, portée par le Département et la Chambre d'Agriculture de la Loire a débuté en avril 2023. Au total, 6 collectes ont été organisées sur les communes de Savigneux, Saint-Martin-la-Sauveté, Arthun et Estivareilles. Une collecte supplémentaire est prévue en 2024 et portera le gisement récolté à environ 2100 tonnes de pneus.

Protection des Espaces Agricoles et Naturels Périurbains (PAEN) Coteaux du Forez

Le deuxième comité de pilotage du PAEN Coteaux du Forez s'est réuni fin 2023 pour valider la méthode de concertation, dernière étape du projet avant l'approbation du périmètre et du programme d'actions qui viseront à protéger et valoriser les terres agricoles et naturelles de 12 communes de Loire Forez Agglo.

Plan Alimentaire Territorial (PAT)

► Un projet collectif

Le projet alimentaire territorial a été co-construit avec les habitants du territoire (6 réunions, 230 personnes mobilisées issues de tous les secteurs) et adopté en juin 2023 en conseil communautaire.

Voici ses 3 grandes orientations :

- Production : produire par des filières diversifiées, durables et rémunératrices ;
- Vente : développer des réseaux de transformation et de distribution ancrés localement ;
- Consommation : accompagner le changement des habitudes alimentaires.

► Restauration durable

Le projet, initié en septembre 2023, consiste à accompagner une quinzaine d'établissements de la Restauration Hors Domicile (cantines, EHPAD) pour améliorer leur pratique autour de 4 thématiques : le gaspillage alimentaire, l'accompagnement des convives, l'approvisionnement durable, le nettoyage écologique.

Une étude concernant la logistique a été réalisée afin de lever les freins à un approvisionnement local. Un travail préalable à la structuration des filières, à suivre en 2024.

David BUSSON, conseiller délégué à l'économie de montagne et aux filières / Maire de Saint-Georges-en-Couzan

« L'Agglo s'emploie à équilibrer son territoire en favorisant les exploitations agricoles et viticoles et en défendant les AOP. »

PERSPECTIVES 2024

Périmètre et plan d'actions du PAEN

Le diagnostic du territoire concerné par le projet de PAEN se poursuit. La concertation va s'engager avec des groupes de travail avec les agriculteurs et une rencontre avec les élus des communes concernées. A l'issue de ces rencontres, le projet de périmètre de protection et son plan d'actions seront présentés en fin d'année.

Sécurité sociale de l'alimentation (SSA)

Dans le cadre du PAT, nous étudions la mise en œuvre d'une expérimentation d'un outil solidaire, dont l'enjeu sera l'accès à une alimentation locale pour les habitants inscrits dans la démarche.

CHIFFRES CLÉS 2023

1 charte forestière
SIGNÉE EN FÉVRIER 2023 :
75 actions visant à valoriser, sensibiliser et appréhender durablement nos espaces boisés.

37%

DU TERRITOIRE BOISÉ

(48 688 ha de forêts ; 512 entreprises ; 97% de forêts privées).

56 500 €

Subventions allouées à la promotion, la structuration et le développement de la filière de l'**AOP FOURME DE MONTBRISON** (syndicat de la Fourme, Journées de la Fourme, association Site Remarquable du Goût).

RIVIÈRES

L'Agglo veille à entretenir ses cours d'eau, à rétablir la continuité écologique des rivières en limitant les entraves à l'écoulement naturel, et à prévenir des inondations. Protection, restauration des sites et des écosystèmes aquatiques et zones humides sont financés par la taxe Gemapi* depuis le transfert de compétence obligatoire sans compensation financière de l'Etat.

*Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

FAITS MARQUANTS 2023

Nouveau Contrat Territorial Lignon, Vizézy, Anzon (2024-2029)

Nous avons construit une stratégie territoriale et un programme d'action pour la restauration des milieux aquatiques du bassin versant du Lignon du Forez. C'est une démarche transversale avec le document d'objectifs Natura 2000 et les différents partenaires financiers (Agence de l'eau Loire-Bretagne). L'objectif est de reconquérir un bon état écologique des eaux de nos cours d'eau.

Montant de la démarche : 4 355 753 € sur la période 2024-2026 dont 1 288 734 € pour Loire Forez agglomération (environ 30 %).

Restauration du ruisseau du Curtieux

Le cours d'eau entre Montbrison et Champdieu réagissait fortement à la pluviométrie et l'on constatait des inondations régulières... Des travaux aux abords du Curtieux ont donc eu lieu et avait deux vocations :

- Restaurer le lit du cours d'eau afin d'améliorer les conditions d'écoulement et les habitats ;
- Préserver les riverains des débordements du ruisseau lors des épisodes orageux violents.

Un projet qui redonne un profil plus naturel au Curtieux et limite désormais le risque de débordement.

Travaux de la Curraize à Précieux

Les travaux menés avaient pour objectif la mise en défens des berges de la Curraize afin de limiter le piétinement du bétail dans le cours d'eau, source de pollution et de dégradations ponctuelles de la qualité de l'eau, et la diversification des écoulements pour restaurer les habitats piscicoles.

Ces travaux ont été réalisés en régie par l'équipe rivières Mare, Bonson et affluents de la Loire, sur des parcelles exploitées par le lycée agricole de Précieux, ce qui a permis de réaliser une sensibilisation des élèves aux pratiques à mettre en œuvre pour protéger les milieux aquatiques.

PERSPECTIVES 2024

Suite de la restauration de la Curraize à Précieux (lieu-dit Croix d'or)

Il s'agit d'un chantier de restauration de la continuité écologique avec la suppression d'un ancien seuil d'alimentation de plan d'eau n'ayant aujourd'hui plus d'usage et le remplacement d'un passage busé submersible par un ouvrage pont-cadre. Le coût estimatif du projet est estimé à 200 000 € et intervient dans la continuité de l'opération réalisée en 2023.

Mise en défens de cours d'eau

Poursuite de la mise en défens sur la Mare et le Bonson dans le cadre du contrat territorial Mare, Bonson et affluents. Mise en œuvre de l'opération sur le bassin versant du Lignon du Forez (cours d'eau ciblés : Cotayet, Bouchat et Trézaillette).

Mais aussi...

- Sécheresse 2023 : des impacts de plus en plus significatifs sur les cours d'eau du territoire.
- Recrutement de deux agents sur la thématique prévention des inondations et sur l'animation du contrat territorial Mare, Bonson et petits affluents de la Loire.

CHIFFRES CLÉS 2023

4,36 M€

Montant du contrat territorial **LIGNON, VIZÉZY, ANZON 2024-2026.**

4 mois

de tension sur les cours d'eau liés à la **SÉCHERESSE 2023.**



Stéphanie FAYARD, déléguée à la politique des rivières et la Gemapi*
// Maire de Momand-en-Foréz

« Sécheresses, inondations, préservation des richesses de nos milieux aquatiques... Avec l'aide de tous les acteurs du territoire, nous menons aujourd'hui des actions concrètes pour répondre aux enjeux de demain. »

BIODIVERSITÉ DES MILIEUX NATURELS

« Territoire Engagé pour la Nature », Loire Forez agglomération est consciente à la fois de la fragilité des milieux naturels de son territoire, mais aussi de l'extraordinaire diversité locale qu'il convient de préserver.

FAITS MARQUANTS 2023

PAEC* Forez monts, piémont et captages

Les objectifs du PAEC* Forez, Monts, Piémont et Captages sont d'accompagner les agriculteurs afin de répondre aux enjeux environnementaux du territoire. Il s'agit aussi de développer et/ou de maintenir les pratiques favorables à la biodiversité et à la qualité de l'eau.

*projet agro-environnemental et climatique.

Atlas de la biodiversité

Avec l'appui de France Nature Environnement, nous poursuivons l'Atlas de Biodiversité Communale (ABC).

Les dernières communes concernées sont :

BARD, CHAZELLES-SUR-LAVIEU, ECOTAY-L'OLME, LÉRIGNEUX, LÉZIGNEUX, MARGERIE-CHANTAGRET, ROCHE, VERRIÈRES-EN-FOREZ.

L'objectif est de combler les lacunes de connaissances, en assurant une liaison entre les territoires bien cartographiés sur notre territoire : les Gorges de la Loire, les parties sommitales des monts du Forez (classées Natura 2000 et où se situe la réserve naturelle régionale des jasseries de Colleigne).

“Sentinelles bicauclimatiques”

L'objectif de ce projet, retenu par l'Etat dans le cadre du Fonds vert, est d'utiliser les nouvelles technologies pour mieux connaître les effets du changement climatique sur les espèces végétales et animales et sur les milieux. Il s'agit d'anticiper les évolutions et de prévoir les solutions de préservation fondées sur la nature.

CHIFFRES CLÉS 2023

96 diagnostics réalisés

(MESURES AGRO ENVIRONNEMENTALES ET CLIMATIQUES), 77 élevages ont souscrit à ces mesures. 2 260 267 € obtenus pour les agriculteurs pour les 5 années à venir.

34 communes

couvertes par un **ATLAS DE BIODIVERSITÉ** communale et 18 supplémentaires dès 2024.

37 000 €

DE FONDS VERT obtenu pour le plan de gestion du site emblématique du Grand pré à Saint-Etienne-le-Molard.

PERSPECTIVES 2023

« Investir pour la biodiversité »

Création d'un appel à projets à destination des associations et des acteurs locaux, doté de 65 000 € en 2024, avec des aides allant de 1 500 € à 12 000 €. A travers ce fonds, nous souhaitons favoriser la reconquête de la biodiversité en soutenant des projets d'investissements partenariaux et participatifs.

Espace boisé du château de Goutelas

L'Agglo s'est dotée d'un plan de gestion pour l'espace boisé du château de Goutelas en lien avec le projet culturel de territoire (lire p. 28). L'année 2024 permettra notamment de renouveler durablement l'alignement d'arbres de l'allée cochère.

Marie-Gabrielle PFISTER,

vice-présidente déléguée à l'environnement
Maire de Leigneux

ENVIRONNEMENT

Les rivières, l'air, l'alimentaire, les forêts, les déchets... la gestion de l'environnement est une préoccupation constante et omniprésente dans les politiques publiques de Loire Forez agglomération.

FAITS MARQUANTS 2023

BioGaz porté

Une étude a été entreprise pour établir les possibilités d'acheminer la production de biogaz des méthaniseurs locaux non raccordés au réseau dans le cadre de la consommation locale de gaz et notamment la future station multi-énergies alimentant les véhicules des transporteurs locaux. Objectif : initier un circuit court énergétique, depuis les déchets agricoles et ménagers jusqu'à la fourniture d'énergie pour la mobilité locale.

« Exemple en matière de réduction des déchets, incitative pour améliorer la qualité de l'air, vertueuse avec la création d'un espace de réemploi... L'Agglo montre l'exemple pour préserver notre territoire et inciter les habitants à faire de même. »

Animation des sites Natura 2000

L'Agglo a voté les documents d'objectifs des deux sites Natura 2000 dont elle a la gestion. Ils portent des objectifs ambitieux pour le territoire : concilier les activités humaines et la nature. La Région Auvergne Rhône-Alpes ayant désormais le rôle d'autorité de gestion de ces sites Natura 2000, nous avons fait valoir notre volonté de poursuivre leur animation en 2024.

Natures vivantes

Nous avons organisé en septembre 2023 le premier salon dédié à nos actions d'aménagement et de préservation de l'environnement. Visites commentées, ateliers, lots à gagner, activités découvertes auront ravi et informé un public très large.



Accélération de la production des énergies renouvelables (APER)

Pour tenir les échéances fixées par l'Etat pour la définition des zones d'accélération de la production d'énergies renouvelables, des permanences ouvertes aux élus et aux secrétaires de mairies ont été organisées en complémentarité de l'accompagnement de la Direction Départementale des Territoires (20 communes rencontrées).

Sensibilisation aux questions énergétiques

Pour répondre à une forte inquiétude de la part des socioprofessionnels du tourisme et trouver des solutions pour pallier la hausse des coûts de l'énergie, 30 entreprises du territoire (hébergements touristiques et restaurateurs) ont participé à des rencontres techniques avec les techniciens d'Energie durable dans les entreprises de la Loire (EDEL42).

PERSPECTIVES 2024

- Ouverture d'une station multi-énergies.
- Première grappe de projets photovoltaïques avec le SIEL et mise en œuvre du dispositif de péréquation.
- Déploiement du compostage individuel : doter davantage de foyers en composteur individuel. Simplifier la dotation aux particuliers ; accompagner les communes et les bailleurs à l'installation de site de compostage en quartier ou en pied d'immeuble.

Plantons en For'haies !

Lancement d'un vaste programme de plantation de haies et d'arbres champêtres. Développée avec le soutien de fonds européen, cette opération permettra de renforcer les fonctionnalités des corridors et des trames écologiques, avec les agriculteurs au cœur de la démarche.

CHIFFRES CLÉS 2023

160

CHEMINÉES ET FOYERS FERMÉS REMPLACÉS

sur le territoire et 65 000 € de subventions (175 000 € depuis 2021) avec la Prime Forez'pirer.

400 élèves

de primaire participants aux animations du programme

EDUCATION SANTÉ ENVIRONNEMENT.

200 000 €

D'AIDES AUX COMMUNES POUR LES TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

dans les bâtiments publics.



DÉCHETS

La réduction des déchets est un enjeu écologique, économique et sociétal majeur. Lorsque l'on sait que le volume de déchets produits engendre un coût collectif pour particuliers et professionnels, il est du devoir de l'Agglo d'inciter à limiter au maximum nos déchets.

FAITS MARQUANTS 2023

Mise en service du nouveau centre de tri TriValLoire

Issu de la coopération entre 6 collectivités du sud-Loire, ce centre de tri des papiers-emballages situé à Firminy a été mis en service en décembre 2023 et permet de mieux valoriser le contenu des bacs et des colonnes jaunes d'un bassin de vie de 660 000 habitants. Cette installation moderne représente un investissement de 32 millions d'euros et est dans la continuité de la simplification du geste de tri opérée depuis janvier 2023.



Pierre GIRAUD, vice-président délégué à la gestion et à la valorisation des déchets // Maire de Chambles

“ Le meilleur déchet est celui que l'on ne produira plus...
Nous mettons donc tout en œuvre pour réduire nos déchets
et notre impact sur l'environnement.”



Signalétique des déchèteries

Afin d'apporter une simplification dans la démarche usagers sur place, l'ensemble des déchèteries fixes et mobiles de l'Agglo ont été dotées d'une nouvelle signalétique des flux. Des panneaux avec nom, pictogramme, couleur, déchets admis et refusés ont été installés, ainsi que des numéros. Le tout facilite le guidage par les gardiens et évite les erreurs de tri.

Schéma de gestion des déchets alimentaires

La loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC) oblige les collectivités à proposer aux usagers ménagers des solutions de tri à la source des déchets alimentaires.

En cours d'année 2024, des dispositifs s'organisent entre compostage individuel, compostage partagé et collecte.

Une meilleure valorisation des déchets sera ainsi permise, malgré la hausse des coûts générée.

CHIFFRES CLÉS 2023

+ 8 %

de **PRODUCTEURS
PROFESSIONNELS
CONVENTIONNÉS**
en redevance spéciale.

900

personnes formées
et 800 **COMPOSTEURS
DISTRIBUÉS.**

Harmonisation de la filière textile-linges-chaussures

Jusqu'en octobre 2023, nous disposions de deux prestataires de collecte/traitement pour les textiles-linges-chaussures, du fait de l'historique du territoire. Afin de simplifier le fonctionnement, de recourir à un acteur local et d'agir efficacement sur le volet insertion et la meilleure valorisation, nous avons décidé de renforcer le partenariat avec Le Relais 42 (basé à Pélussin). Cela a nécessité le remplacement de 24 bornes dans le sud-ouest du territoire.

Collecte de pneus agricoles

Trois déchèteries ont participé à 5 campagnes de collecte de pneus. Ceux-ci étaient jusqu'à présent stockés sur des exploitations agricoles et ce partenariat avec la chambre d'agriculture et l'éco-organisme de la filière permettent désormais de les valoriser.

(Plus de détails p.13)



PERSPECTIVES 2024

Déploiement des équipements de TEOMi*

Distribution des nouveaux bacs pucés, changement des points de regroupement, nouveau fonctionnement du marché de collecte, mise en place du logiciel métier déchets, le dispositif de comptage sur les véhicules de collecte. Cela permettra d'être prêt pour les tests prévus pour 2025 avant la mise en place en 2026.

*taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative

Nouvelle déchèterie à Noiretable

Afin d'améliorer le service à la population du secteur nétrablais actuellement desservi par déchèterie mobile, le lieu d'implantation a été défini, ainsi que les modalités techniques, en collaboration avec les élus du secteur. Cela permettra également d'augmenter le taux de valorisation des déchets produits. Les travaux sont prévus fin 2024.

Traiter les déchets non valorisables à horizon 2030

En lien avec la coopération sud-Loire (Sydemer), il sera défini courant 2024 la manière dont on traitera le contenu de notre bac gris et sous quelles modalités organisationnelles, grâce aux études en cours.

- 9 %

de PRODUCTION
DE DÉCHETS NON
VALORISABLES
entre 2022 et 2023.

50

ÉCO-ÉVÈNEMENTS
accompagnés dans
leur gestion des
déchets.

24

FILIÈRES DISPONIBLES
(collectes et déchèteries)

Moins 40%

MOYENNE DE RÉDUCTION DES
DÉCHETS du défi famille zéro déchet.

ASSAINISSEMENT ET EAUX PLUVIALES

L'eau fait partie de notre patrimoine commun et le respect des équilibres naturels est d'intérêt général. Afin de veiller à ces principes, l'Agglo est compétente pour l'assainissement (eaux usées), et les eaux pluviales. L'enjeu est de concilier satisfaction des besoins et préservation des milieux aquatiques.

FAITS MARQUANTS 2023

Déconnexion d'eaux pluviales en partie privative

En 2023, nous avons réduit l'impact des eaux pluviales sur les systèmes d'assainissement par le biais d'études et de travaux en partie privative cofinancés par Loire Forez Agglo, l'Agence de l'Eau Loire Bretagne (AELB) et le particulier. Objectif : raccorder les eaux pluviales au bon réseau, ou mieux encore, en les gérant par infiltration à la parcelle. Une première opération a été réalisée sur le lotissement Georges-Brassens à **BONSON**.

Cette action vise à réduire l'arrivée des eaux parasites dans les stations d'épuration et donc à améliorer le traitement des eaux usées et la qualité du milieu récepteur.

Chaîne de transfert à la station EAUPURLIGNON

Mise en service au mois de juin 2023 de l'intégralité de la chaîne de transfert (canalisations et bassins de stockage/restitution). Les anciennes stations d'épuration ont été démantelées. Dorénavant, tout ou partie des eaux usées des communes de **SAIL-SOUS-COUZAN, LEIGNEUX, SAINT-SIXTE, SAINTE-AGATHE-LA-BOUTERESSE** et **BOËN-SUR-LIGNON** sont transférées sur la station d'épuration d'EAUPURLIGNON. Un vrai plus pour la qualité des eaux du Lignon.

Eaux usées autres que domestiques

Cette année, nous avons signé un plan d'action avec l'Agence de l'Eau Loire Bretagne sur la thématique des rejets industriels. Objectif : réduire les rejets de micropolluants en se basant sur les résultats d'analyses réalisées sur les principaux systèmes d'assainissement.

5 axes et 32 actions ont été retenus afin de cibler au mieux les secteurs d'intervention. Une première sur le bassin Loire-Bretagne sur cette thématique.

Harmonisation des zonages des eaux pluviales

2023 aura acté le passage en enquête publique des zonages des eaux pluviales et des eaux usées pour 42 communes. Le zonage des eaux pluviales permet d'identifier les périmètres et les mesures visant à limiter l'imperméabilisation des sols et à assurer la maîtrise du débit, de l'écoulement des eaux pluviales et du ruissellement.

Visites scolaires

Nous avons organisé 42 visites cette année à destination des scolaires afin de sensibiliser le jeune public sur l'importance de la gestion de l'eau sur notre territoire.



Thierry HAREUX, vice-président délégué à l'assainissement et aux eaux pluviales, 1er adjoint au maire de Sury-le-Comtal

« Essentiels et invisibles, les réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales sont une préoccupation pour préserver notre cadre de vie. »

PERSPECTIVES 2024

Garantir le bon entretien extérieur

Espaces verts, clôtures... nos 350 sites d'assainissement répartis sur le territoire, dont 156 stations d'épuration, nécessite un travail d'entretien. Une équation et un équilibre à trouver entre simple aspect visuel, utilité pour une bonne exploitation, maintien de la priorité au traitement et fauchage raisonné.

Pérenniser nos ouvrages

Nous souhaitons pérenniser le fonctionnement de nos ouvrages afin d'augmenter leur durée de vie. L'objectif est d'optimiser les dépenses d'investissement et de maintenir en bon état le patrimoine de l'Agglo le plus longtemps possible.

CHIFFRES CLÉS 2023

9 THÉMATIQUES

du service assainissement représentées et exposées au **SALON NATURES VIVANTES** les 15 et 16 septembre 2023 à Montbrison.

5 STATIONS RÉHABILITÉES SUR LE TERRITOIRE :

Grézieux-le-Fromental, Saint-Hilaire-Cusson-la-Valmitte, Marcilly-le-Châtel, Montarcher, Saint-Cyprien.

140 NOMBRE DE STATIONS D'ÉPURATION

(sur 156 au total) dont l'exploitation et/ou l'entretien des espaces verts font l'objet d'une mutualisation avec les communes du territoire.

Plus de 2000

nombre d'**INTERVENTIONS** de toutes sortes (curage, réparation, branchements neufs, ...) réalisées sur les 1700 km de notre réseau d'assainissement.

76 NOMBRE D'INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT

collectif ayant fait l'objet d'une réhabilitation en 2023 (*renseigné au 28/11/2023).

EAU POTABLE

Conformément à la loi NOTRe, Loire Forez agglomération est compétente en matière d'eau potable. Une responsabilité essentielle qui induit des investissements importants. L'entretien du réseau d'eau potable et le programme d'investissement pluriannuel n'ont qu'un but : garantir la qualité de l'eau distribuée.

FAITS MARQUANTS 2023

Sécheresse sous surveillance

Du nord au sud de l'Agglo, les sources sont en moyenne 2 à 7 fois plus basses que les années précédentes à la même époque... Le débit des rivières est en moyenne 4 fois moins important. La vigilance des services de l'Agglo est constante sur ce sujet, notamment l'été. En 2023, 1 020 m³ (soit 51 citernes de 20 m³) ont été acheminés, principalement, et par ordre d'importance, pour les communes de Saint-Bonnet-le-Courreau, Gumières, Marols, Estivareilles, Châtelneuf et Marcoux.

Sécuriser la filière traitement du secteur montbrisonnais

L'Agglo a déposé le permis de construire qui acte la rénovation de la station de Pleuvey, datant de 1991. Elle traite actuellement 110 m³/h d'eau brute du canal du Forez. Ces gros travaux réalisés sous 3 ans doivent augmenter sa capacité de traitement à 240 m³/h d'eau du canal, afin d'alimenter le montbrisonnais et une partie de la plaine du Forez en eau potable (environ 45 000 personnes avec la station de Pierre à Chaux).

Meilleur rendement

Nous améliorons le rendement de certaines communes (recherches de fuites, montage de dossiers pour la mise en place de sectorisation et de pré-localisateurs acoustiques en poste fixe sur les centres-bourgs des communes). Nous avons recruté un agent à mi-temps pour la recherche de fuites et la mise à jour du Système d'Information Géographique (SIG).

Nouveau logiciel de facturation

Une solution logicielle va permettre l'intégration des données (historique, base test, contrôles et ajustements) et offre une simplification pour l'usager : une facture unique eau et assainissement, la mensualisation proposée, une agence en ligne et un portail usagers. Côté interne, ce logiciel améliore le travail en mobilité et facilite les échanges (tableau de bord, statistiques...).

Patrice COUCHAUD, vice-président délégué à l'eau
Maire de Champdieu

« L'eau est un riche patrimoine à préserver, d'autant plus qu'elle est un marqueur de l'identité du territoire, traversé par la Loire, le canal du Forez et un important maillage de rivières, d'étangs, de zones humides et de sources d'eau minérale. »

PERSPECTIVES 2024

- Mise en place de comptages en télégestion pour le suivi du débit des sources.
- Démarrage des travaux de l'usine de Pleuvey pour sécuriser l'ensemble de la filière de traitement du secteur montbrisonnais voire au-delà.
- Démarrage des études pour la mise en place des arrêtés de protection de la ressource en eau.
- Démarrage d'une étude pour l'installation d'une turbine sur la canalisation de Boën.

CHIFFRES CLÉS 2023

5,9 M€ investis

pour **37 CHANTIERS EAU POTABLE** dans 31 communes du territoire.

191 175 € HT

TRAVAUX D'ÉTANCHÉITÉ DE RÉSERVOIR
(100 m³ des Roannettes à Sauvain).

393

FUITES RÉPARÉES
(dont 253 en régie).

25 155

APPELS AU SECRÉTARIAT
eau potable et facturation (69 appels/j. ; 6 lignes simultanées pour vitesse moyenne de réponse de 14 secondes).

TOURISME

Une stratégie de destination touristique authentique se déploie sur un territoire vaste, fort, qui gagne à être (re)connu au-delà des frontières de l'Agglo.

FAITS MARQUANTS 2023

Aventure du rail

La voie défermée dite « Aventure du Rail » s'étend de l'ancienne gare de Saint-Marcellin-en-Forez à celle d'Estivareilles. En 2023, des travaux de sécurisation ont eu lieu sur la commune de **SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ** ainsi qu'un programme d'aménagement sur l'ensemble du parcours : installation de 7 relais information service, de 5 bornes de réparation vélos et de signalisation. Le coût global du projet est de 185 000 € HT financés à 64% par de programme LEADER.

Avenir montagne

Dans le cadre du programme Avenir Montagne Ingénierie, un travail de co-construction d'une stratégie de développement touristique à l'échelle du massif des Monts du Forez a été mené en 2023 avec un cabinet spécialisé. Un diagnostic stratégique de l'offre touristique a été posé avec une large consultation des acteurs du territoire.

Suite à un séminaire au col de la Loge, un positionnement pour la destination et trois grands axes stratégiques ont pu être définis et présentés aux membres du comité de projet le 22 décembre. Le plan d'action va être décliné durant le premier trimestre 2024.

Création d'une route des vins

Après le renouvellement du label national œnotouristique Vignobles et Découvertes pour les **CÔTES DU FOREZ ET DU ROANNAIS EN LOIRE VOLCANIQUE**, nous nous lançons dans la création d'une route des vins dans le prolongement de celle du Roannais. Couvrant l'ensemble du vignoble forézien, une découverte par des itinéraires vélo, pédestre et VTT a été validée. Elle complète un jalonnement de la route départementale notamment. L'accent sera porté sur les itinéraires cyclables sillonnant le vignoble et les hauts lieux touristiques à proximité.

2 GR® de Pays sur 7 en labellisation

Un GR® de Pays (GR®P) est un itinéraire pédestre qui permet de faire le tour d'un territoire en plusieurs jours. L'enjeu est de valoriser notre culture, notre patrimoine ou nos paysages.

En partenariat avec la Fédération Française de randonnée de la Loire, 7 GR® de Pays de 50 à 67 km chacun, sont en cours de création. Deux d'entre eux ont déjà obtenu un avis favorable du Groupe Homologation et Labellisation (GHL). Les cinq autres ont été retravaillés et présentés en janvier 2024.

CHIFFRES CLÉS 2023

182 000 nuitées

(+ 22 000 par rapport à l'an dernier)
pour 199 000€ de taxe de séjour

6 510

VISITEURS GUIDÉS
(+ 1 %)



Robert REGEFFE, vice-président délégué au tourisme

« Nous développons notre notoriété et notre attractivité globale par le rayonnement touristique. »



PERSPECTIVES 2024

Diversification 4 saisons du col de la Loge

Initiée en 2023, l'étude de diversification des activités 4 saisons va se poursuivre avec la concrétisation d'un plan de développement et une feuille de route. L'objectif est d'amorcer rapidement la transition d'un modèle "neige" à un modèle "4 saisons". En parallèle des travaux de rénovation vont être conduits au chalet du col de la Loge (hébergement et restauration) afin de répondre au mieux aux attentes des clientèles.

Route des vins

L'inauguration de la future route des vins, côté Forez, est attendue pour l'automne 2024. Les signalétiques seront intégrées pour un itinéraire voiture et des boucles cyclo afin de découvrir notre vignoble, notre patrimoine et nos paysages ainsi que des services associés et une mise en réseau des acteurs (vignerons, hébergeurs, restaurateurs).

Destination Grand Air VTT

Présentées au premier semestre 2024, les conclusions de l'étude Destination Grand Air VTT concerneront la structuration et la gestion de l'offre, la gouvernance et la stratégie marketing.

VOIRIE

Pour répondre aux besoins des habitants, Loire Forez agglomération assure l'aménagement et l'entretien des voies communautaires et des ouvrages d'art.

FAITS MARQUANTS 2023

Un engagement environnemental fort

Nous avons réalisé des travaux très engagés en matière de développement durable puisque le réaménagement de la rue de la République, à Montbrison, ou du boulevard du Couhard, à Saint-Marcellin-en-Forez, ont permis :

- de créer des aménagements cyclables en site propre pour encourager la pratique du vélo ;
- de mettre en place des dispositifs de gestion intégrée des eaux pluviales (trottoirs drainant, places de stationnement perméables, espaces verts) pour limiter la saturation des réseaux d'assainissement ;
- de planter de nombreux arbres et des espaces verts, afin de lutter contre les îlots de chaleur et améliorer le cadre de vie des habitants.

D'autres chantiers de rénovation de voirie ont également été menés avec un souci de diminution de l'impact carbone de la collectivité : des enrobés dit « froids » ont ainsi été mis en œuvre à **CHAZELLES-SUR-LAVIEU, VERRIÈRES-EN-FOREZ, SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ, ESTIVAREILLES, MONTARCHER** et **LA CHAPELLE-EN-LAFAYE**.

Cette technique limite la consommation d'énergie lors du process de fabrication et améliore les conditions de travail des ouvriers : les températures à proximité des engins sont beaucoup plus basses et les émanations de gaz quasi inexistantes.

D'autres faits marquants en 2023

Réhabilitation de plusieurs ouvrages d'art :

- Transformation d'un dalot recouvrant un cours d'eau en un pont plus restreint avec réouverture du cours d'eau à **CHALMAZEL-JEANSAGNIÈRE**,
- Réhabilitation d'une passerelle à **SAINT-JUST SAINT-RAMBERT** pour permettre au Furan de retrouver un tracé plus naturel en amont.

Signature en décembre 2023 d'un contrat négocié avec le Département incluant un volet ouvrages d'art pour obtenir pour la première fois des subventions pour leur réhabilitation.

CHIFFRES CLÉS 2023

33 500

PERSONNES ACCUEILLIES

à l'Office de tourisme (+ 14 %),
dont 8 700 hors les murs.

133 000

INTERNAUTES

et 446 000 pages vues sur internet, 15,4 millions d'impressions sur Facebook.

9,1 M€

INVESTIS POUR NOS ROUTES

(soit 2000 km)

470 000 €

investis pour nos 800

OUVRAGES D'ART

Georges THOMAS, vice-président délégué à la voirie
// Maire de CRAINTILLEUX

« *Entretenir nos ponts et nos routes est une nécessité pour préserver notre cadre de vie.* »



PERSPECTIVES 2024

Poursuivre nos investissements

En 2024, nous poursuivons les investissements sur les ouvrages d'art et les voiries avec notamment des projets très conséquents comme la requalification du boulevard du 11 novembre à Sury-le-comtal ou l'aménagement de l'avenue Bayard à Savignieux.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

L'Agglo œuvre pour une politique volontariste et vertueuse en matière d'éclairage public dont elle a la compétence. L'optimisation du parc d'éclairage public doit permettre de réaliser des économies financières et énergétiques.

FAITS MARQUANTS 2023

Eclairer au plus juste

L'Agglo poursuit sa politique de suppression de points non indispensables, de modernisation des lanternes par des LED, et d'encouragement à la pratique de l'extinction en cœur de nuit.

Aller plus loin dans les économies d'énergies

- Extension des plages horaires d'extinction sur la quasi-totalité des communes qui pratiquent l'extinction en cœur de nuit afin d'atténuer les effets de la crise énergétique.
- Travail avec le syndicat intercommunal d'énergie de la Loire (SIEL) sur la mise à jour de la base de données Geoloire afin d'obtenir une connaissance affinée du patrimoine d'éclairage.

Essaimer des bonnes pratiques

- Présentation de la politique communautaire innovante de Loire Forez Agglo en matière d'éclairage public lors des assises européennes pour la transition écologique à Bordeaux en mai 2023.
- Interview de M. Tissot dans la Gazette des Communes.

Appel à projet Cercle Vertueux 2023

21 projets communaux ont été validés dans le cadre du cercle vertueux d'économie d'énergie pour un montant de 200 000 € de fonds de concours engagés.

CHIFFRES CLÉS 2023

PERSPECTIVES 2024

Poursuivre l'optimisation

Loire Forez agglomération compte poursuivre la politique volontariste d'optimisation du parc d'éclairage public avec notamment un objectif de suppression des lampes les plus énergivores.

19 000

POINTS LUMINEUX

(1100 points déposés depuis 2020).

1,52 M€ HT

de TRAVAUX RÉALISÉS
(1,3 M€ de fonctionnement).

94%

des LAMPES ÉNERGIVORES
supprimées par dépose ou
remplacement par des LED.

83 communes

pratiquent L'EXTINCTION EN
CŒUR DE NUIT.



« La réflexion s'articule autour de 3 questions fondamentales : pourquoi, quand et comment éclairer nos espaces publics ? »

PLANIFICATION, URBANISME, PLUi*

Prévoir et organiser à moyen et long terme le développement et l'aménagement de notre Agglo, telle est la mission de la planification territoriale. L'ambition : concilier développement résidentiel, économique, touristique... et préventions de l'environnement, de l'agriculture, des ressources, du cadre de vie... tout en tenant compte des spécificités du territoire, des risques ou de la mobilité, par exemple.

FAITS MARQUANTS 2023

Le PLUi* à 45...

En 2023, le premier plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) est entré en vigueur en lieu et place des documents d'urbanisme communaux des 45 communes concernées par le projet. Nous avons également lancé des premières procédures d'évolution de celui-ci.

... Et bientôt à 87 communes

En 2023, a également été engagée la procédure d'élaboration du futur plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) à l'échelle de l'ensemble du périmètre communautaire. À travers diverses instances de travail, les élus des 87 communes ont travaillé sur la définition des enjeux de notre territoire, présentés en conférence des maires le 5 décembre dernier.

Les réflexions menées en 2023 ont permis de mettre en évidence quatre enjeux thématiques qui font l'unanimité :

- la ressource en eau,
- l'économie et l'emploi,
- la mobilité,
- et l'habitat.

D'autres thématiques à enjeux ont également été identifiées : l'armature territoriale, la démographie, le foncier, l'énergie, le patrimoine bâti, paysager et naturel...

*PLUi : Plan Local d'Urbanisme intercommunal

CHIFFRES CLÉS 2023

25 réunions de travail

avec les élus communaux, pour engager les **RÉFLEXIONS SUR LE PLUi À 87 COMMUNES** (comité de pilotage, réunions de secteurs géographiques, réunions thématiques, réunions transversales).

87 rendez-vous

en commune pour un travail plus spécifique par commune, avec les élus municipaux en charge de suivre le projet de PLUi.

Patrick LEDEU vice-président délégué à la planification,
d'urbanisme et au plan local d'urbanisme intercommunal
Maire de Saint-Bonnet-le-Château

« Le PLUi à 87 communes constitue aujourd'hui une nouvelle étape dans la construction et la cohérence de notre territoire.. »

PERSPECTIVES 2024

- Poursuite de l'élaboration du PLUi à 87 communes, notamment la définition des grandes orientations politiques du futur document d'urbanisme, formalisées dans le plan d'aménagement et de développement durables (PADD), et débattues au sein des conseils municipaux et du conseil communautaire.
- Renforcement du dispositif d'information et de concertation auprès du public, à travers notamment l'organisation de réunions publiques.
- Engagement de procédures d'urbanisme patrimonial, en particulier la définition de périmètres délimités des abords autour de certains bâtiments classés monuments historiques.

ATTRACTIVITÉ DES CENTRES-BOURGS ET DES CENTRES-VILLES

L'Agglo œuvre pour le cadre de vie des centres-villes/bourgs de ses communes : ils sont le cœur d'attractivité pour les habitants et les commerçants qui souhaitent s'y sentir bien.

FAITS MARQUANTS 2023

Un service mutualisé « projets urbains » (lire p.8-9)

Etude pré-opérationnelle Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU) multisites

Cette étude vise à définir les contours de la mise en place d'un dispositif opérationnel face aux problématiques habitat présentes sur les 4 centres-bourgs « Petites villes de demain » : vacance résidentielle importante, poches de dégradation et d'habitat indigne, petites copropriétés dégradées et paupérisation des centres-bourgs.

Opération revitalisation du territoire (ORT)* et Petites villes de demain (PVD)**

Les conventions d'Opération de revitalisation de territoire (ORT), Action Cœur de Ville (ACV) et Petites Villes de demain (PVD) ont été adaptées avec l'intégration de la commune de SAVIGNEUX et la prolongation du dispositif ACV pour MONTBRISON.

Cela permet d'inclure l'entrée de ville Est (secteur République) et la zone commerciale des Granges dans le périmètre du dispositif. De nouvelles fiches actions et l'ajout du plan d'actions pour la commune de Noirétable ont également été réalisés cette année.

*L'ORT est un outil permettant de porter et mettre en œuvre un projet de territoire multidimensionnel qui vise prioritairement à lutter contre la dévitalisation des centres-villes en agissant sur l'urbanisme, l'habitat, le développement économique, le commerce et l'environnement.

**4 communes sont initialement lauréates du programme de relance « Petites villes de demain » : Boën-sur-Lignon, Noirétable, Saint-Bonnet-le-Château et Sury-le-Comtal.

Guider nos communes de A à Z

Nous accompagnons les communes dans le passage à l'opérationnel en matière de renouvellement urbain / recyclage de friche, de mise en place et d'animation de dispositifs d'amélioration de l'habitat et de plan façade, de programmation d'espace public et d'équipement public (gymnase, micro-crèche, école). Ces accompagnements vont de la gestion de procédure (DUP, péril, etc.), à la recherche de financements et de porteurs de projets, la coordination de partenaires, la sélection et le suivi de maîtrise d'œuvre.

Quelle stratégie pour nos centres-bourgs ?

En 2023, nous avons poursuivi les études de définition d'une stratégie centre-bourg et de leur plan d'actions pour les communes de SAINT-GEORGES-EN-COUZAN, VÈTRE-SUR-ANZON, CHAMBLES, PRÉCIEUX, SAINT-DIDIER-SUR-ROCHEFORT, et le calibrage des études pour BONSON et USSON-EN-FOREZ.

Protocole de coopération avec EPORA

Nous avons signé en 2023 un protocole de coopération avec l'EPORA (Établissement public foncier de l'Ouest Rhône-Alpes) sur l'ensemble du périmètre communautaire pour une durée de 6 ans. Ce document vise à préciser les modalités de partenariat et de cofinancement des études de gisements fonciers, des marchés ou autres...

Depuis 2017,

19 COMMUNES suivies au titre de l'ANIMATION TERRITORIALE et 10 communes en accompagnements renforcés. 16 conventions de veille et de stratégie foncière (CVSF) et 11 conventions opérationnelles suivies avec l'Établissement public foncier de l'Ouest Rhône-Alpes (EPORA).



Claudine COURT, vice-présidente déléguée à l'habitat et à la politique des centres-bourgs et centres-villes et au commerce // Maire de Boisset-les-Éclipses

« Nous accompagnons les communes qui en ont besoin en matière de projets urbains et de services de proximité. »

PERSPECTIVES 2024

- Étude de montage d'opération d'aménagement pour faire face à la difficulté des communes à intervenir sur des opérations d'ensemble impliquant des biens privés (logements, commerces), à la complexité du sujet mêlant montage technique, juridique et financier. Les objectifs seront d'analyser les points de blocage, d'identifier les outils existants ou à construire et de repérer les acteurs à mobiliser.
- Poursuite de l'étude pré-opérationnelle OPAH-RU multisites Poursuite de l'étude, définition des objectifs et des nouvelles modalités d'accompagnement pour les 4 communes "Petites villes de demain".
- Accompagnement de 2 à 4 nouvelles communes (Bonson, Usson-en-Foréz...) dans la définition d'une stratégie d'attractivité pour leur centre-bourg et/ ou le passage à l'opérationnel.

CHIFFRES CLÉS 2023

500 000 € HT

montant maximum de co-financement de l'EPORA accordé pour la conduite d'études sur le territoire

HABITAT, GENS DU VOYAGE

Les politiques de valorisation de l'habitat et la gestion des aires des gens du voyage doivent permettre à chacun de trouver sa place, dignement et confortablement.

FAITS MARQUANTS 2023

Bilan triennal du Programme Local de l'Habitat (PLH)

Le PLH de l'Agglo, d'une durée de 6 ans (2020-2026), vise à répondre aux besoins en logements et hébergements des habitants du territoire. Le bilan triennal du PLH établi sur la période d'avril 2020 à avril 2023 a été approuvé lors du conseil communautaire de septembre 2023. Il détermine le niveau d'atteinte des objectifs et l'efficacité de notre plan d'action.

Vacance structurelle des logements

Suite à l'étude en 2022 permettant d'identifier les outils de lutte contre la vacance, de sortir certains logements d'une vacance lourde et d'identifier les gisements fonciers potentiels, nous avons rendu des préconisations opérationnelles. Un plan d'actions visant à accompagner les communes et les habitants du territoire a été défini.

Quels logements pour nos aînés ?

Nous avons finalisé l'étude sur les besoins des personnes âgées en matière d'habitat. Pour rappel cette étude visait à :

- Partager un état des lieux de l'offre de logements dédiés existante sur le territoire,
- Partager une perspective quant à l'évolution des besoins en logements adaptés,
- Définir de grandes orientations pour accompagner le développement d'un parc de logements adaptés aux besoins

Nous engageons ainsi une réflexion sur le cadre de vie, le parcours résidentiel et le déploiement d'une stratégie d'intervention pour le développement d'un parc de logements adaptés au vieillissement de la population.

Autres faits marquants en 2023

- Le Forum habitat, en février, sur le thème de la lutte contre la vacance.
- Prolongation d'une année du plan partenarial de gestion de la demande et d'information du demandeur, et lancement de la procédure d'élaboration d'un nouveau plan pour la période 2024-2023.
- Organisation d'un Forum jeune en septembre 2023, à la Maison Départementale de l'Habitat et du Logement à Montbrison, en partenariat avec le Département de la Loire.



« Nous engageons 4,8 millions € sur 5 ans pour rénover et adapter 2400 logements dans le Forez. Un programme qui mobilise 13 M€ de subventions de l'ANAH. »

PERSPECTIVES 2024

Aides à l'habitat

Communication et mise en application du nouveau règlement d'attribution des aides communautaires.

Vacance (suite)

Mise en application des premières actions préconisées dans le cadre des études sur la vacance structurelle des logements et sur les besoins des personnes âgées en matière d'habitat.

Gens du voyage

Poursuite de la maîtrise d'œuvre urbaine et sociale (MOUS) de sédentarisation des gens du voyage. Poursuite de la phase 2 avec :

- La co-construction du programme de logements avec les futurs résidents et les partenaires,
- Le dépôt des dossiers de conventionnement et financement.

CHIFFRES CLÉS 2023

3 590 483 €
engagés sur la première période triennale du **PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH)** d'avril 2020 à avril 2023.

593 usagers subventionnés
dans le cadre de l'**AMÉLIORATION DE L'HABITAT** pour un montant moyen de subvention de 1 089 €.

3 373
LOGEMENTS VACANTS

repérés sur l'ensemble du territoire dans le cadre de l'étude sur la vacance des logements, soit un taux de vacance structurelle (+ de 2 ans) de 5,5 %.

RÉSEAU CULTUREL TERRITORIAL



Grâce à Copernic, réseau des médiathèques, bibliothèques et ludothèques, Loire Forez Agglo fait rayonner la culture sur l'ensemble des 87 communes du territoire. Et son action culturelle s'étend au-delà avec la structuration de l'éducation artistique et culturelle, le soutien et le renforcement d'attractivité de notre cinéma, l'accompagnement aux opérateurs culturels organisateurs de festivals et de manifestations, ou encore le développement de nouveaux outils digitaux.

FAITS MARQUANTS 2023

Elaboration du Projet Culturel de Territoire

Nous nous sommes dotés d'un Projet Culturel de Territoire (PCT) pour la période 2023-2028. Véritable schéma directeur de la culture pour le Forez, cet outil a déjà permis de mobiliser plus de 200 acteurs de terrains (acteurs associatifs, culturels, économiques, élus) et des habitants sur les enjeux culturels et des pistes d'action à engager. Le PCT est une feuille de route partagée, un outil de dialogue avec les partenaires institutionnels de l'agglomération et des perspectives pour l'avenir.

Il s'articule autour de 5 axes :

- Garantir l'équité territoriale,
- Accompagner la participation active des habitants à la vie culturelle du territoire,
- Accompagner les transitions du territoire,
- Permettre l'expérimentation artistique et soutenir la création,
- Moderniser et transformer les lieux culturels.

En savoir plus : www.loireforez.fr (rubrique Connaître l'Agglo / Actions & projets).

1^{ère} édition du Festival Cinéjeux

Parce que le Cin'étoile est bien plus qu'un cinéma, la ludothèque Copernic située à **SAINT-BONNET-LE-CHÂTEAU** et notre équipement culturel se sont associés pour penser et organiser la première édition du Festival Cinéjeux le 2^{ème} week-end de juillet 2023. Près de 900 personnes ont participé aux animations proposées sur les 2 journées. Un festival pensé avec les acteurs culturels et économiques du territoire dont le Carré Pétanque Obut.

Diagnostic patrimonial du château de Goutelas

Le château de Goutelas à **MARCOUX**, l'un des deux Centres Culturels de Rencontre (CCR) de la région Auvergne-Rhône-Alpes, porte un projet culturel, artistique et humaniste singulier et reconnu à l'échelle nationale. Goutelas c'est aussi un lieu, un patrimoine bâti d'exception, inscrit à l'inventaire du patrimoine culturel régional qu'il convient d'entretenir et de valoriser. Le diagnostic patrimonial a permis de reconstituer l'histoire de la reconstruction de cet écrin et de planifier des travaux de rénovation et de sécurisation du site qui ont commencé fin 2023.

CHIFFRES CLÉS 2023

800 000 prêts au total

SUR L'ENSEMBLE DU RÉSEAU COPERNIC
dont 138 000 par la navette, et 40 000 prêts dans nos ludothèques.

200 ANIMATIONS

CULTURELLES proposées
sur nos sites communautaires
(3 800 personnes touchées
et 3 840 enfants avec l'accueil
des scolaires).

Chèr.e Humain.e à Cervières

Les habitants du pays nétrablais ont contribué à une exposition participative au musée et dans les futurs locaux de L'Orée. L'artiste textile Marrit Veenstra et Claude Benoît à la Guillaume, photographe, proposaient des portraits et des expressions de ce qui les rend heureux. Bilan : 3600 personnes dont 360 visiteurs pour l'exposition estivale gratuite du 5 juillet au 17 septembre.

Offre numérique étoffée

Lancé en avril dernier, le prêt de jeux vidéo dans nos médiathèques Copernic à **MONTBRISON** et **SAINT-JUST SAINT-RAMBERT** remporte un franc succès. L'objectif est de promouvoir le jeu vidéo comme fait culturel, via des animations, des rencontres mais aussi le prêt de rétro consoles. Pour les plus petits, le prêt de boîtes à histoire (Lunii) est également possible.

Pays d'Art et d'Histoire : formation pierres sèches

Les vertus environnementales des matériaux de construction traditionnels sont incontestables et pourtant, le savoir-faire et les compétences se perdent peu à peu. Après la construction en pisé en 2021, 15 stagiaires ont pu s'essayer cette année à la construction en pierres sèches à **SAINT-BONNET-LE-COURREAU**.

Vieillir vivant & Sauvage

Les actions d'Education aux Arts et à la Culture (EAC) se poursuivent dans une logique d'outiller et de documenter les défis territoriaux. Notons particulièrement la 3^{ème} année du dispositif Vieillir vivant qui vient renseigner les différents aspects du vieillissement sur notre territoire et la création "Sauvage" qui traite de notre rapport à la biodiversité et questionne les usages des zones Natura 2000 présentes sur notre territoire.

150 personnes

ont participé à la nouvelle offre d'**ATELIERS DE COUTURE ET RÉPAR'CAFÉ** (réparation de vêtements) à la Maison des Grenadières à Cervières.

+ 3 000 entrées

supplémentaires par rapport à 2022 dans notre **CIN'ÉTOILE**.

1 300 personnes

touchées par les projets d'**EDUCATION AUX ARTS ET À LA CULTURE**.

2 260 festivaliers

à **BAROQUE EN FOREZ** pour le 11^{ème} anniversaire.

PERSPECTIVES 2024

L'Orée : démarrage des travaux
(lire p.38 bâtiments et moyens généraux)

Création participative sur l'alimentation et la cuisine !

En lien avec le Plan Alimentaire Territorial et le Projet Culturel de Territoire, l'Agglo et le château de Goutelas proposeront une création artistique en impliquant la population locale sur deux ans autour des objectifs suivants :

- Explorer et investir culturellement la question de l'alimentation, un enjeu fondamental de la transition écologique ;
- "Refaire société" autour de l'alimentation à l'échelle du territoire grâce à l'outil artistique et à l'implication des acteurs locaux ;
- Ancrer cette expérimentation dans un lieu de restauration collective qui pourrait devenir un laboratoire pour une alimentation plus durable.

Développement des résidences d'artistes

Comment vivait-on ici il y a 30 000 ans ?

Usson-en-Forez sera le terrain d'inspiration de Benoît Lambert, directeur de la comédie de Saint-Etienne, pour sa prochaine création. Installée pour quelques semaines sur la commune, l'équipe artistique en lien avec l'Agglo proposera des temps de rencontres pour développer un lien direct avec les habitants autour de la thématique de leur futur spectacle.

Refonte du site internet du Festival Baroque en Forez pour un évènement toujours plus visible et attractif !



ACTION ET COHÉSION SOCIALE



François FORCHEZ, vice-président délégué à l'action et la cohésion sociale // Maire de La Chambonie

Que serait l'action publique sans cohésion sociale ?

L'Agglo n'agit pas uniquement sur l'économie, l'environnement, l'assainissement ou l'aménagement du territoire. Un vaste pan de son action publique est dirigé vers l'enfance, la jeunesse et la cohésion sociale.

FAITS MARQUANTS 2023

Développer l'identité des relais petite enfance (RPE)

- Création d'un relais Itinérant sur le secteur nord-ouest du territoire : des lieux d'animations en fonction de la demande de proximité des professionnels de la petite enfance (balade contée à Sail-sous-Couzan, contes et histoires avec la bibliothèque de Bussy-Albieux).
- Création et lancement d'un concours pour le futur logo des RPE auprès des assistants maternels.
- Travail sur une affiche Facile à Lire et à Comprendre (FALC) afin de faciliter l'identification des RPE et leurs missions pour tous les publics.
- Collaboration active des relais et des établissements d'accueil de jeunes enfants (EAJE) autour des 1000 premiers jours de l'enfant. Une conférence sur la santé et l'environnement et les ateliers d'approfondissement ont eu lieu avec l'appui du Centre Hospitalier du Forez : « Quels impacts peut avoir l'environnement sur la santé de mon enfant ? ».

« Des plus jeunes à nos aînés, Loire Forez agglomération informe, accueille et facilite l'accès à la santé, à l'insertion et au numérique pour tous. »

Recherche d'un mode de garde : vers un guichet unique

Les relais petite enfance (RPE) et les établissements d'accueil de jeunes enfants (EAJE) reconnus d'intérêt communautaire travaillent à la mise en œuvre d'un guichet unique. Il aura vocation à centraliser l'offre et la demande et à simplifier la recherche d'un mode de garde pour les familles.

Santé & environnement auprès des jeunes

L'Agglo s'est engagée pour faciliter l'accès, la compréhension et l'appropriation des problématiques santé-environnement par les jeunes citoyens. Grâce au programme d'éducation à l'environnement et à la santé, les enfants et ados de notre accueil collectif de mineurs (ACM) à Noirétable ont pu appréhender des thématiques variées : production agricole, alimentation et santé, changement climatique, énergie et santé, cycle de l'eau, prévention des déchets, biodiversité, forêt et santé.

A noter :

- La gestion des 2 ACM extrascolaires est déléguée temporairement à l'organisme Léo Lagrange pour 1 an à compter du 1^{er} septembre 2023.
- La commune de Boën-sur-Lignon a repris la gestion de 3 ACM auparavant communautaires.

CHIFFRES CLÉS 2023

552
assistants maternels

inscrits dans nos Relais
Petite Enfance (RPE).

32 404 heures

de présence des enfants/ados
ACCUEILLIS DANS LES ACM
de Noirétable et Saint-Bonnet-le-Château
de janvier à juillet 2023.

Signature d'une convention territoriale globale

Articulée entre nos 87 communes, l'Agglo et la CAF de la Loire, cette convention territoriale globale vise à développer une offre de services petite enfance, enfance et jeunesse cohérente, à soutenir la parentalité et le développement de l'autonomie des adolescents, à accompagner des familles, à favoriser l'autonomie, l'insertion sociale et professionnelle, ainsi que l'accès aux droits et à l'inclusion numérique.

La convention territoriale globale a été signée le 31 janvier 2023. Les groupes de projets se sont réunis avec plus de 50 acteurs locaux participants.

Couches lavables

En lien avec le service transition écologique, nous munissons nos structures en couches lavables, accompagnons les professionnels de la garde individuelle et renforçons un message de développement durable et de réduction des déchets.



Signature du contrat local de santé (CLS)

Nous avons signé en mars 2023 notre nouveau contrat local de santé (CLS), en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé (ARS), la Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS), la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM), la Mutualité Sociale Agricole (MSA), le centre hospitalier du Forez et la CPTS* Loire Forez.

Ce nouveau contrat engage un plan d'action de 5 ans vers la lutte contre les inégalités sociales et territoriales de santé des publics fragiles, la protection de l'enfance, la lutte contre la pauvreté, la prévention en matière de santé mentale et environnementale notamment.

Des actions ont déjà été mises en œuvre : l'information aux habitants ; des actions de prévention des suicides, des cancers, des ambrosies ; la relance d'une assemblée plénière...

*CPTS : communauté professionnelle territoriale de santé

5 000 enfants

ont bénéficié du programme **D'ÉDUCATION À LA SANTÉ ET À L'ENVIRONNEMENT.**

760 personnes

ont participé aux **SEMAINES D'INFORMATION SUR LA SANTÉ MENTALE (SISM)**

PERSPECTIVES 2024

Création d'un 8^{ème} Relais Petite Enfance (RPE)

à Saint-Marcellin-en-Forez.

« Engagements quartier 2030 » :

Renouvellement du contrat de ville pour la période 2024/2030.

Création d'un conseil local de promotion de la santé, fin 2024,

dont le but sera la mise en place d'une démarche participative en santé pour coconstruire une stratégie globale de prévention sur le territoire de l'agglomération.

Co-construction d'un forum de la santé, « En mouvement pour ma santé ».

Des animations de l'ensemble des partenaires de la prévention en santé et en santé mentale, sur un lieu unique en octobre 2024, pour permettre aux habitants de savoir à qui s'adresser en cas de besoin.

Etendre le guide des aînés et des aidants pour un mieux vieillir sur le sud de l'agglomération,

en participant à une démarche de charte des aînés sur trois ans, avec les communes des environs de Saint-Bonnet-le-Château.

21 700 demandes

traitées dans nos **FRANCE SERVICES** (Boën-sur-Lignon, Noirétable, Saint-Bonnet-le-Château, Sury-le-Comtal, Verrières-en-Forez et Chalmazel-Jeansagnière), plus de 260 ateliers numériques collectifs et 263 accompagnements individuels.

25 communes

représentées / participantes à la formation sur la prévention des **AMBROISIES.**

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Loire Forez agglomération gère en régie directe un gymnase (Noirétable) et deux équipements nautiques (Montbrison et Saint-Just Saint-Rambert). Puisque sport et santé font bon ménage, il s'agit d'encourager la pratique des habitants pour assurer leur bien-être.

FAITS MARQUANTS 2023

Travaux à la piscine Petit Bois (lire p.38)

Création d'une école de natation à Aqualude et développement des activités en régie

Afin de permettre aux enfants de profiter de la piscine dès leur plus jeune âge, une école de natation a vu le jour en septembre 2023. Celle-ci propose une stratégie évolutive quant aux différents niveaux de nages. Les enfants se retrouvent par groupe de niveau homogène du débutant au nageur confirmé. L'objectif est commun : doter les enfants d'une aisance suffisante pour évoluer en toute sécurité dans un milieu aquatique. Les cours se déroulent chaque semaine en période scolaire et sont dispensés par les maîtres-nageurs sauveteurs de Loire Forez Agglo. Près de 180 enfants sont inscrits pour cette première édition 2023-2024.

Lutte contre la hausse des coûts de l'énergie

Face à la hausse brutale des coûts énergétiques et afin de mettre en place des mesures de sobriété énergétique, les deux équipements nautiques ont fermé leurs portes durant l'hiver 2022-2023. La piscine Aqualude est restée fermée 3 mois.

Concernant la piscine Petit Bois, du fait de sa vétusté et du démarrage prochain du chantier de construction d'un nouvel équipement, la date de fermeture définitive de la piscine a été avancée de quelques mois. Elle ouvrira avec la livraison du tout nouvel équipement plus sobre et fonctionnel en 2025.

Transfert du gymnase à Boën-sur-Lignon

Au regard des usages de la salle de sport, similaires à ceux des autres équipements communaux, et suite à la concertation avec les communes concernées, le conseil communautaire a décidé de transférer cet équipement sportif à la commune de Boën-sur-Lignon pour le compte des communes du secteur du Boënnais. L'objectif est d'une part de redonner de la cohérence à l'exercice de la compétence et d'autre part de ramener de la proximité dans la gestion de cet équipement sportif. Ce transfert est effectif depuis le 1^{er} avril 2023. Loire Forez Agglo ne compte plus désormais qu'un seul gymnase communautaire, celui situé à Noirétable.

PERSPECTIVES 2024

Travaux à Petit Bois

L'année 2024 sera consacrée au démarrage du chantier de construction de la nouvelle piscine. Du point de vue de l'exploitation, il s'agira de préparer le projet de service pour la réouverture en 2025.

CHIFFRES CLÉS 2023

101 000 entrées
À LA PISCINE AQUALUDE
(MONTBRISON) d'avril à
décembre 2023 dont 12 400
durant la période estivale.

221 classes
de primaires accueillies
et 101 classes du secondaire

174 inscrits à L'ÉCOLE
DE NATATION (1^{ère} édition)

MOBILITÉS

Vélo et aménagements cyclables, covoiturage de proximité, mais aussi pédagogie auprès des scolaires, autant d'enjeux pour encourager la pratique des mobilités douces, par nature plus respectueuses de notre environnement.

FAITS MARQUANTS 2023

Schéma directeur cyclable

Jusqu'en 2026, 400 000 € par an sont alloués à la création et à l'aménagement d'infrastructures cyclables, au jalonnement des itinéraires et au stationnement vélo.

Sur les 217 km hiérarchisés comme structurants et à aménager en priorité, le nouveau règlement d'intervention a permis d'intégrer des aménagements « tests » et des projets de chaussée à voie centrale banalisée (CVCB).

Pour 2023, les projets principaux accompagnés dans le cadre du schéma directeur cyclable sont situés :

- Rue Bayard à Savigneux ;
- Rues des piquettes et des plantées à Saint-Cyprien ;
- Rue Mellet-Mandard à Saint-Just Saint-Rambert.

L'intérêt pour les usagers, petits et grands, est d'offrir un réseau d'itinéraires cyclables sécurisés, lisibles, cohérents et continus.

Aires de covoiturage

Le nouveau schéma de développement des aires de covoiturage pour 2023-2027 cible l'aménagement de 29 sites :

- Pour les aménagements légers : Champdieu, Montbrison, Vêre-sur-Anzon, Saint-Georges-Haute-Ville, Saint-Romain-le-Puy, Sail-sous-Couzan, Saint-Georges-en-Couzan, Châtelneuf, Palogneux, Bard, L'Hôpital-sous-Rochefort, Sauvain.
- Pour les aménagements plus lourds : Bonson, Saint-Just Saint-Rambert, Saint-Marcellin-en-Forez, Savigneux, Périgneux, Saint-Etienne-le-Molard, Montbrison, Veauchette, Chalain d'Uzore.

2023 a permis de construire les propositions d'aménagement pour 4 sites (réalisation premier trimestre 2024) :

- Champdieu – parking de la gare SNCF,
- Montbrison – Parking devant le centre hospitalier,
- Vêre-sur-Anzon – Parking de la RD1089 (ancienne laiterie de Saint-Thurin),
- Saint-Marcellin-en-Forez – Lieu-dit Les Farges.

CHIFFRES CLÉS 2023

7 à 14% d'augmentation

via les indices de révision des marchés publics, du **COÛT DES TRANSPORTS SUR LES LIGNES RÉGULIÈRES** (L31-L32) et les navettes.

14 membres

au sein du **COMITÉ DES PARTENAIRES MOBILITÉS**, qui intègre 3 habitants pour un rôle consultatif.

3 000 mètres

D'AMÉNAGEMENTS CYCLABLES réalisés grâce aux renouvellements de voirie.



Eric LARDON, vice-président délégué à la mobilité
Maire de Saint-Marcellin-en-Forez

« Terre historique de vélo, nous sommes fiers d'accompagner et de former plus de 1500 élèves du territoire à cette pratique d'avenir qu'est le deux-roues ! »



PERSPECTIVES 2024

- Aménagement de l'aire de covoiturage au lieu-dit « les Farges » à Saint-Marcellin-en-Forez.
- Etude d'une liaison cyclable par Saint-Etienne Métropole via l'axe de la rivière du Furan à Saint-Just Saint-Rambert.
- Etude d'opportunité de covoiturage sur le territoire sud Loire.
- Discussion et organisation à définir pour le développement de lignes de covoiturage de type coup de pouce sur le secteur de Pralong et de Chambles.
- Renouvellement des marchés publics concernant les lignes de proximité nécessitant un travail d'adaptation de leur fonctionnement pour optimiser et améliorer le service rendu aux usagers.



AUDIT, SECRÉTARIAT GÉNÉRAL, COMMANDE PUBLIQUE, AFFAIRES JURIDIQUES, FONCIER

Pour mener à bien ses nombreuses missions, Loire Forez agglomération peut compter sur l'expertise de ses services supports. Ils jouent un rôle transversal afin de se donner les moyens d'agir et d'assurer la qualité de service au public et aux communes.

FAITS MARQUANTS 2023

Cartographie des risques

L'année 2023 a vu se finaliser la cartographie des risques majeurs, initiée en 2022.

Cet outil d'anticipation permet de visualiser de façon claire et précise les risques de la structure sous la forme d'un graphique. La finalité est d'accompagner les services en apportant une méthode pour mieux appréhender et maîtriser les risques lors de la mise en œuvre des politiques publiques.

L'intérêt d'une telle démarche est de servir de base à la définition d'un plan d'action pour maîtriser ou réduire les risques les plus importants.

« En réponse à un environnement complexe autant qu'incertain, les collectivités sont amenées à anticiper et à avoir un pilotage stratégique leur permettant de poursuivre leurs objectifs prioritaires. »

Prévention des atteintes à la probité

Loire Forez agglomération s'est engagée dans une démarche d'éthique et de prévention des atteintes à la probité. Le conseil communautaire a ainsi approuvé la mise en œuvre de deux chartes de déontologie : l'une à destination des agents, l'autre à destination des élus communautaires.

CHIFFRES CLÉS 2023

41 risques identifiés,
17 risques définis comme prioritaires.

56 maires sensibilisés
à la déontologie et aux **RISQUES D'ATTEINTE À LA PROBITÉ**,
26 élus du bureau communautaire et 160 agents.

330 marchés signés
en 2023 et 229 consultations lancées

10 conseils communautaires
et **311 DÉLIBÉRATIONS**

8 conférences DES MAIRES

5 700 courriers
REÇUS
et 8 340 envoyés en 2023

40 appels
REÇUS/JOUR
en moyenne au standard général

130 actes
ou conventions établis

Achats et règlements

Le Direction de la commande publique et des affaires juridiques continue son travail initié en 2023 portant sur les axes suivants :

- Mise en place d'une nomenclature d'achats : après un long travail d'analyse de l'intégralité des factures, un projet a été rédigé. Reste à affiner les familles d'achats avec les services acheteurs et à faire le lien avec la direction des finances pour une mise en place effective. Ce travail a permis également de dégager une première cartographie qui pourra être exploitée pour une optimisation de notre politique d'achats.
- Rédaction et déploiement d'un règlement interne des achats. S'en suivront des procédures et des modèles internes pour sécuriser les pratiques et offrir une véritable boîte à outils prête à l'emploi pour l'intégralité des agents.
- En lien avec le projet de règlement interne, nous prévoyons un plan de formation en commande publique pour l'intégralité des services et des directions en lien avec l'achat public. Des formations ont déjà été dispensées en 2023.
- Un premier travail de mise à plat des obligations juridiques concernant les achats responsables a également été réalisé.

Gestion des assemblées

L'Agglo poursuit la modernisation de l'outil de gestion des actes administratifs en évoluant sur une nouvelle version logicielle, effective depuis janvier 2023, suivi d'un accompagnement des services et de formations.

Nous améliorons également le contrôle de l'organisation des assemblées en modifiant les délais de vérification du service juridique. Les différentes étapes du retroplanning ont été adaptées avec un objectif de sécuriser le contrôle des documents déposés en amont du comité de relecture.

Vers un archivage électronique

Nous finalisons les tableaux de gestion d'archivage par services indiquant la production documentaire, la durée d'utilité administrative et le sort final en termes d'archivage. C'est un outil de travail et pédagogique à destination des services.

Un cahier des charges a été élaboré pour une assistance à maîtrise d'ouvrage afin de lancer une étude préalable à la mise en place d'un système d'archivage électronique. Lancement de la démarche prévue pour le 1^{er} semestre 2024.

Par ailleurs, dans le cadre de la plateforme de services, des missions d'archivage ont été menées dans les communes de **SAINT-JEAN-SOLEYMIEUX**, **SAINT-DIDIER-SUR-ROCHFORT** et **LA CHAMBONIE**.



PERSPECTIVES 2024

Sensibilisation aux risques

Pour les risques classés comme prioritaires, des référents dédiés sont chargés de construire et de mettre en œuvre des plans d'actions. C'est une démarche au long cours qui doit permettre aux services d'anticiper davantage les problématiques, de les traiter de manière transversale, en définissant des indicateurs adaptés.

Un audit est cours sur le processus d'élaboration de l'analyse prospective financière afin d'en évaluer la sécurité, l'efficacité et la fiabilité, dont les conclusions sont attendues pour le 1^{er} trimestre 2024.

Commande publique

- Poursuivre la mise en place du règlement interne des achats.
- Déployer un plan de formations multi thématiques sur la commande publique (procédures, exécution, définition du besoin, achats responsables).
- Améliorer les pratiques d'achats en optimisant les clausiers (groupes de travail multi-directions).
- Mettre en place la nomenclature d'achats et rendre une étude portant sur le résultat de la cartographie pour optimiser les achats de l'Agglo.
- Poursuivre la mutualisation en offrant un service sur mesure et qualitatif aux communes.

Archivage

L'Agglo souhaite s'appuyer sur l'expertise d'une assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour la réalisation d'une étude de cadrage préalable à la mise en œuvre d'un système d'archivage électronique (SAE). Cette étude permettra d'évaluer les ressources nécessaires et de prioriser et planifier les actions à mettre en œuvre pour la réalisation de ce projet.

Poursuite du classement des fonds d'archives de syndicats et des anciennes communautés de communes.

COMMUNICATION

Loire Forez agglomération se dote des outils de communication contemporains afin de promouvoir le territoire et les orientations d'intérêt communautaire.

FAITS MARQUANTS 2023

L'Orée à Cervières

Enjeu culturel majeur au nord du territoire, le futur site à Cervières a fait l'objet d'un accompagnement pour le nommage, l'identité visuelle, la stratégie de communication, de modernisation, de notoriété et d'ouverture au-delà du territoire. Un travail qui se poursuit en 2024 et 2025 par des actions de communication et de promotion.

Nouveau magazine

Avec un format plus petit et actuel, une maquette plus aérée, de nouvelles rubriques, le tout imprimé sur un papier sans traitement chimique, notre nouveau magazine Loire Forez s'offre une cure de jeunesse pour traiter au mieux les enjeux actuels à destination de nos 113 000 habitants. 3 numéros sont édités par an pour 168 000 exemplaires au total.

Nouveaux outils numériques

Depuis le 1^{er} décembre 2023, l'Agglo est présente sur l'application mobile illiwap. Disponible gratuitement pour les habitants, elle offre une solution d'information, en temps réel, sur les équipements, les services publics, les travaux, les événements de proximité, aussi bien à l'échelle de leur commune qu'à l'échelle de Loire Forez Agglo.

Communication interne...

... auprès des agents

- Elaboration d'un journal interne Le Petit JAC avec la contribution d'agents volontaires. 3 parutions annuelles (janvier, mai, septembre) imprimées en 500 exemplaires. Objectifs : mieux connaître ses collègues, les services et les projets de l'Agglo, promouvoir des événements externes et internes, transmettre de l'information RH, etc.
- Enregistrements audio et diffusion de podcasts « Pitch ton projet du plan de mandat 2020-2026 », à retrouver sur intranet et la plateforme Ausha. 12 épisodes diffusés en 2023.

... auprès des élus

Réalisation d'un « guide des aides de l'Agglo pour les communes et acteurs du territoire », disponible sur notre intranet.

Mais aussi...

- L'harmonisation des panneaux dans nos déchèteries pour mieux identifier les bennes.
- La réalisation d'une vidéo sur les compétences de l'Agglo.
- La création de nouveaux supports pour promouvoir l'école de natation et l'hygiène à la piscine.
- La promotion et l'accompagnement logistique du salon « Natures Vivantes », 1^{ère} édition en septembre 2023.
- La création d'une nouvelle identité visuelle pour les déchets et la prévention, en vue des adaptations pour les usagers à partir de 2024.
- L'ouverture d'un compte Instagram pour toucher une cible plus jeune.



SCANNEZ CE CODE
ET RETROUVEZ
NOS VIDÉOS



« Nous accentuons la communication envers les habitants pour davantage de proximité avec l'Agglo et ses compétences. »

PERSPECTIVES 2024

- Ouverture au printemps 2024 d'une **photothèque collaborative** pour les agents de Loire Forez Agglo.
- Déploiement de l'information aux usagers via des **écrans dynamiques installés dans les équipements** qui accueillent du public (Hôtel d'Agglo, France services, Copernic, service eau, piscine, Cin'étoile, col de la Loge).
- Lancement, au printemps, de la 1^{ère} grande phase de communication aux usagers sur le déploiement de la **Taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative (TEOMi)**.
- Communication sur le **PLUi à 87 communes** et réunions publiques.
- Nouveaux **panneaux pédagogiques** avec la **Ligue de protection des oiseaux (LPO)** à l'observatoire au col de Baracuchet.

CHIFFRES CLÉS 2023

86 000
utilisateurs

DU PORTAIL WEB
LOIREFOREZ.FR

4 campagnes

DE COMMUNICATION LARGES
(extension consignes de tri, cinéjeux, Natures Vivantes, Baroque en Forez).

228 agents

participants à la **SEMAINE DE LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL**
(15 activités découvertes proposées gratuitement sur le lieu de travail).

22 Newsletters

THÉMATIQUES ÉDITÉES
économie, Copernic, Pays d'art et d'histoire du Forez, cycle de l'eau, santé, charte forestière.

SYSTÈMES D'INFORMATION

Télétravail, outils collaboratifs, sécurisation de l'infrastructure informatique... autant d'enjeux contemporains menés de front par l'Agglo afin de fluidifier le travail quotidien des agents et améliorer le service rendu aux usagers.

FAITS MARQUANTS 2023

Nouveau logiciel de facturation eau & assainissement

Démarrage du projet de mise en place d'un nouveau logiciel de facturation pour l'eau et l'assainissement pour améliorer et automatiser les processus de facturation. Ce projet a un gros impact sur l'organisation des services eau et facturation.

« L'Agglo met en place un plan de sécurité des systèmes d'information pour réduire les risques et assurer la fluidité du service rendu aux usagers. Nous administrons également des outils numériques d'aide au pilotage des politiques publiques. »

Sécurisation des systèmes informatiques

Projet prioritaire du mandat concernant la transition numérique, nous poursuivons la sécurisation des systèmes d'information avec notamment un programme de sensibilisation et de formation des agents pour qu'ils restent vigilants dans l'exercice de leurs missions.

Nouvelle antenne réseau

Nous avons déployé une antenne Centipède RTK afin de densifier le réseau sur le territoire. Elle permet également de réaliser des levés topographiques de précision centimétrique.

Mais aussi...

1. Consolidation de l'équipe informatique mutualisée.
2. Remplacement et déplacement de l'infrastructure serveur de la ville de Montbrison.
3. Démarrage d'un projet de mise en place d'un logiciel de gestion pour le service déchets.
4. Accompagnement des agents sous forme d'atelier pour mieux appréhender l'environnement informatique.

Quentin PAQUET, délégué du secteur centre et en charge de la transition numérique // Maire de Bard

PERSPECTIVES 2024

- Améliorer la gestion du matériel informatique et l'inventaire
- Poursuivre le plan de sécurisation des systèmes informatiques
- Développer les logiciels facturation et déchets ainsi que le système décisionnel de la collectivité

CHIFFRES CLÉS 2023

4875 tickets

OUVERTS pour l'assistance informatique

4280

demandes informatiques, tickets ouverts gérés par hot line

20 applications

SIG (Système d'information géographique) avec plus de 6000 connexions par mois.

BÂTIMENTS ET MOYENS GÉNÉRAUX

Les investissements de Loire Forez agglomération sont tournés vers l'économie des énergies afin d'optimiser les coûts et l'impact de nos équipements communautaires.

FAITS MARQUANTS 2023

Sobriété énergétique

L'Agglo exerce une vigilance toute particulière sur les mesures mises en place pour améliorer notre sobriété énergétique dans le fonctionnement quotidien de nos installations. Cette vigilance a été le maître mot pour l'année 2023.

Travaux à Aqualude et future nouvelle piscine Petit Bois

Le programme de travaux pour la piscine à **SAINT-JUST SAINT-RAMBERT** a été finalisé et les différentes études de conception réalisées. Le permis de construire a été déposé et instruit. La consultation des entreprises a été réalisée et les marchés de travaux ont été attribués lors du conseil communautaire de décembre 2023.

La démolition de la piscine de Petit Bois s'est déroulée au cours du dernier trimestre 2023.

A noter, durant la vidange cet hiver 2023, divers travaux d'amélioration du confort des usagers dans le grand bassin ont été réalisés par les agents à la piscine Aqualude à **MONTBRISON**.

Village vacances

Des travaux d'entretien et de préparation de l'ouverture 2024 pour Vacancesole ont été réalisés cette année dans la résidence des Monts du Forez à Saint-Jean-la-Vêtre.

Démarche solaire

Dans son engagement en faveur de la transition énergétique du territoire, nous avons construit avec le syndicat intercommunal énergie de la Loire (SIEL) un programme innovant et ambitieux pour la production d'énergie renouvelable à partir du solaire photovoltaïque. Un groupe de travail d'élus s'est réuni pour suivre et faciliter les projets communaux et proposer une juste répartition des recettes. En parallèle, nous poursuivons l'identification des sites communautaires bénéficiant du plus fort potentiel pour installer des générateurs photovoltaïques en toitures de ses bâtiments et parkings.

2023 marque l'aboutissement et la réalisation du projet d'ombrières photovoltaïques sur le parking de stationnement de l'aire de covoiturage de Chalain-le-Comtal. Les 900 panneaux représentent 1530 m² de structure photovoltaïque et permettront de couvrir la consommation électrique annuelle équivalente de 70 foyers.



François MATHEVET, vice-président délégué aux bâtiments, aux moyens généraux et au photovoltaïque, Adjoint au maire de Saint-Just Saint-Rambert

« Nous faisons partout la chasse aux pertes d'énergie. Notre devoir d'exemplarité est prépondérant quant à la bonne gestion de nos équipements communautaires. »

PERSPECTIVES 2024

Petit Bois

Le démarrage du chantier de la nouvelle piscine à Saint-Just Saint-Rambert est prévu pour début 2024 pour une durée de 18 mois. Dès 2025, les usagers du secteur sud de l'agglomération bénéficieront d'un nouvel équipement et de nouvelles propositions aquatiques.

L'Orée à Cervières

La Maison des Grenadières a attaqué sa mue. Les travaux débiteront en juillet 2024 (gros œuvre dont démolition de la grange) pour une ouverture planifiée à l'automne 2025 et un montant de travaux de 4 M€.

1 214 000

NOMBRE DE KM PARCOURUS

par les véhicules de l'Agglo pour accomplir les missions tous budgets confondus.

CHIFFRES CLÉS 2023

3

RÉDUCTION DU NOMBRE DE BÂTIMENTS

communautaires, avec le transfert à la mairie de Boën-sur-Lignon (gymnases, cinéma et locaux de l'Association Pour l'Intercommunalité des jeunes (APIJ) et Croix-Rouge).

33%

baisse des consommations globales d'énergie de notre patrimoine entre 2022 et 2023 (soit - 1 776 712 kWh).

RESSOURCES HUMAINES

Administrer, mobiliser, impliquer et développer les ressources humaines de nos 500 agents de Loire Forez, voilà un rouage essentiel à la vie des services de l'Agglo.

FAITS MARQUANTS 2023

Qualité de vie au travail et risques psychosociaux

L'étude sur les risques psychosociaux, initiée en 2022, s'est finalisée par la mise en place d'un plan de prévention des risques, intégré dans le document unique. Plus de 100 actions opérationnelles, sectorielles ou transversales ont été identifiées. Fruit d'un travail collaboratif de plusieurs mois, le plan de prévention des risques psychosociaux de Loire Forez Agglo vise à lister les dispositions à mettre en œuvre pour préserver la santé et la sécurité des agents et à améliorer les conditions de travail.

Plan de développement de compétences des managers

Cette année 2023 a été fortement axée sur le développement des compétences managériales. Un plan de formation de deux ans a été mis en œuvre pour renforcer l'accompagnement de l'ensemble des encadrants de l'agglomération et proposer des dispositifs pour favoriser le travail collectif, et ainsi renforcer une vision et une culture managériale commune.

D'autres faits marquants en 2023

- Renouvellement du contrat d'assurance statutaire dans le cadre de la démarche mutualisée avec le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Loire (CDG42).
- Adhésion au dispositif de signalement des violences envers les agents proposé par le CDG42. Mise en place en interne d'une procédure spécifique en cas d'agression des agents.
- Mise en place du forfait mobilités durables et réévaluation des conditions d'attribution des chèques déjeuner.
- Finalisation d'un travail interne sur les grades des postes du tableau des effectifs avec la mise en place de grades plafonds.

Patrick ROMESTANG, vice-président délégué aux ressources humaines, aux coopérations et aux mutualisations // Maire de Lézigneux



« La qualité de vie au travail est l'un de nos axes majeurs. L'Agglo souhaite préserver la santé et la sécurité de ses agents et améliorer leurs conditions de travail. »

PERSPECTIVES 2024

Forfait mobilités durables

Les agents de Loire Forez Agglo qui se rendent sur leur lieu de travail via un mode de transport alternatif et durable pourront bénéficier d'un forfait annuel.

Cartographie des risques

Maintien des compétences métiers nécessaires à l'exercice des politiques publiques, gestion des accidents graves ou agressions, gestion du climat social... L'objectif est de se préparer à la maîtrise de ce type de situation.

Préparation de la suite du plan de développement des compétences managériales.

Réflexion sur le renouvellement du logiciel de gestion du temps de travail.

CHIFFRES CLÉS 2023

498 postes

AU TABLEAU DES EFFECTIFS
(soit 473 équivalents temps plein)

Plus de
200 agents

bénéficiant d'une
CONVENTION DE
TÉLÉTRAVAIL

43 ans

MOYENNE D'ÂGE
des agents de Loire Forez

POLITIQUES CONTRACTUELLES

Afin de mener à bien les projets du territoire, le service politiques contractuelles coordonne les contractualisations avec le Département, la Région, l'Etat, mais aussi l'Europe dans le cadre des fonds structurels européens (FEDER, FSE+, FEADER).

FAITS MARQUANTS 2023

Finalisation du programme LEADER*

Forez 2014-2022 permettant la mise en réseau des acteurs privés et publics autour de projets de développement valorisant les ressources locales du Forez. 2 682 260 € de fonds européens FEADER ont ainsi été distribués sur le territoire pour la réalisation de 56 projets relevant de l'économie locale, du tourisme, de l'agriculture ou favorisant la coopération avec d'autres territoires français.

*Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale

Conventionnement avec la Région Auvergne Rhône-Alpes pour le programme LEADER Loire 2023-2027.

Le Groupe d'action locale (GAL) Loire, composé de douze structures à dominante rurale, a été sélectionné par la Région Auvergne-Rhône-Alpes le 5 mai 2023.

Une subvention de 4 067 522 € a été attribuée pour accompagner le territoire dans la définition et la diffusion de nouvelles clés qui lui permettront, par le financement d'une nouvelle génération de projets locaux, de mettre en place un système équilibré plus respectueux de l'environnement et plus résilient.

Loire Forez Agglo est la structure porteuse de ce nouveau GAL, elle est garante de son bon déroulé auprès de l'autorité de gestion régionale et de l'ensemble des partenaires.

Élaboration du Contrat négocié 2023-2027

Le Département de la Loire et Loire Forez agglomération se sont attelés à la préparation d'un nouveau Contrat négocié pour la période 2023-2027. Le Département apporte son soutien financier via ce dispositif à 22 opérations d'investissement structurantes et d'envergure intercommunale. 15 opérations sont portées par la communauté d'agglomération et 7 par les communes du territoire classées « communes urbaines » par le Département ou engagées dans les dispositifs « Action cœur de ville » ou « Petites villes de demain » (Boën-sur-Lignon, Montbrison, Noirétable, Saint-Bonnet-le-Château, Saint-Just Saint-Rambert, Saint-Romain-le-Puy et Sury-le-Comtal). La participation du Département s'élève à 8,45 millions d'€.

Les opérations sélectionnées sont en lien avec les compétences départementales et portent sur trois axes de développement du territoire : les services, l'attractivité et la transition écologique (reconstruction de la piscine Petit Bois, rénovation des ouvrages d'art, conservation du Château de Goutelas, création d'une ressourcerie...).



« Pour financer nos projets structurants, nous misons sur la coopération avec nos partenaires via des dispositifs contractuels pluriannuels. D'autres financements extérieurs type fonds européens et appels à projets sont également exploités pour dégager des marges financières. »

PERSPECTIVES 2024

Mise en œuvre opérationnelle du programme LEADER 23-27

Nous allons déployer la nouvelle stratégie locale de développement à l'échelle de la Loire autour de l'économie rurale, du tourisme vertueux et de pleine nature et la revitalisation des centre-bourgs. Il s'agit de soutenir l'expérimentation et la coopération afin de favoriser la transition vers la sobriété et l'amélioration des conditions de vie dans nos territoires ruraux.

Recherche d'une optimisation des financements pour les derniers projets du plan de mandat par une bonne articulation des différents financements et la réponse à des appels à projet.

CHIFFRES CLÉS 2023

56 projets

ACCOMPAGNÉS PAR LE SERVICE LEADER : création de 29 emplois directs. Plus de 99 % de taux de programmation.

867 887 €

DE FONDS DE SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT LOCAL ET DE FONDS VERT obtenus de l'État pour conduire les opérations de Loire Forez Agglo.

FINANCES

Être gestionnaire, à la fois prévoyant et audacieux afin d'assurer les investissements qui dessineront le territoire de demain, telles sont les missions clés des finances de l'Agglo.

FAITS MARQUANTS 2023

Pacte financier et fiscal de solidarité

Ce pacte financier et fiscal de solidarité s'articule autour de 3 volets majeurs :

- La mise en œuvre du fonds de soutien aux investissements communaux créé en novembre 2022. Attribution de fonds de concours aux communes sur les 3 enveloppes du fonds de soutien et premiers versements des aides en 2023.
- Décisions en matière de fiscalité : le conseil communautaire a approuvé par délibération du 12 septembre 2023 l'évolution du coefficient de TASCOT (taxe sur les surfaces commerciales) en deux temps (2024 et 2025) et l'adaptation des bases minimum de cotisation foncière des entreprises (CFE) dès 2024.
- Accompagnement des communes dans la réalisation d'analyse financière prospective et de simulations fiscales.

Gestion des subventions

Mise en œuvre de deux nouveaux outils de pilotage des subventions reçues à partir du 1^{er} juillet 2023 afin de sécuriser et de fiabiliser la gestion des recettes issues des subventions.

« Nous poursuivons la mise en œuvre d'un pacte financier et fiscal de solidarité, avec notamment un fonds de concours aux communes de 3M€.»

Oliver JOLY, vice-président délégué aux finances
Maire de Saint-Just Saint-Rambert

CHIFFRES CLÉS 2023

8 BUDGETS (1 budget principal et 7 budgets annexes : TEOM, assainissement, eau potable, ateliers partagés (aide à l'immobilier d'entreprise), réseau de chaleur et aménagement de zones économiques).

9,39 jours délai moyen de **MANDATEMENT** (15 jours en 2022) ;
délai moyen de paiement : 18,3 jours.

12 RÉGIES DE RECETTES
et 3 régies d'avances.

277 EMPRUNTS
tous budgets confondus.

Autres faits marquants en 2023

- Préparation au passage à la nomenclature comptable M57 avec notamment l'élaboration et l'adoption d'un règlement budgétaire et financier.
- Sensibilisation des agents aux incidences issues de la réforme de la responsabilité financière des gestionnaires publics.
- Signature et mise en œuvre des premières conventions de mandat de facturation pour les redevances de l'eau et l'assainissement.
- Participation de la structure à l'expérimentation conduite par le Service de gestion comptable (SGC) de Montbrison dans le cadre de la démarche de synthèse de la qualité comptable (pour le budget principal uniquement).
- Accompagnement des services dans l'évaluation de nouveaux transferts de charges (accueils collectifs de mineurs du Boënnais, complexe sportif de Boën).

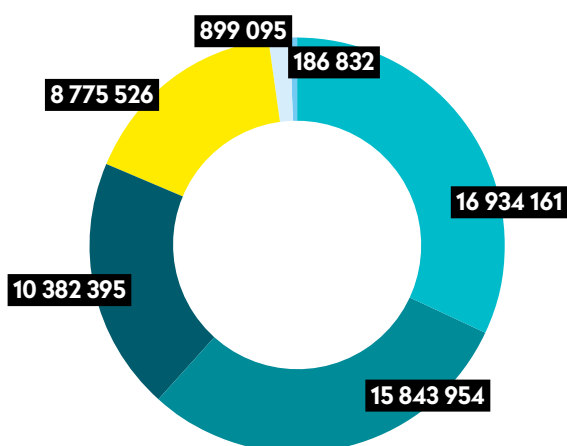
PERSPECTIVES 2024

- Dans le cadre de l'audit sur le processus d'élaboration des perspectives budgétaires, nous proposerons des actions pour améliorer et fiabiliser les analyses financières de la structure.
- Nous entamerons l'élaboration d'un guide des procédures financières, budgétaires et comptables coconstruit avec les directions et en lien avec le futur guide de la commande publique.
- Nous développerons la culture de la recette au sein de la structure : poursuivre le travail sur la fiscalité, le bilan et l'amélioration des outils de pilotage des subventions reçues, l'étude sur la création d'une régie de recettes eau et assainissement.
- Mise en place d'indicateurs financiers : finaliser la mise en œuvre de l'outil GeoKey de CIRIL.

BUDGET PRINCIPAL 2023

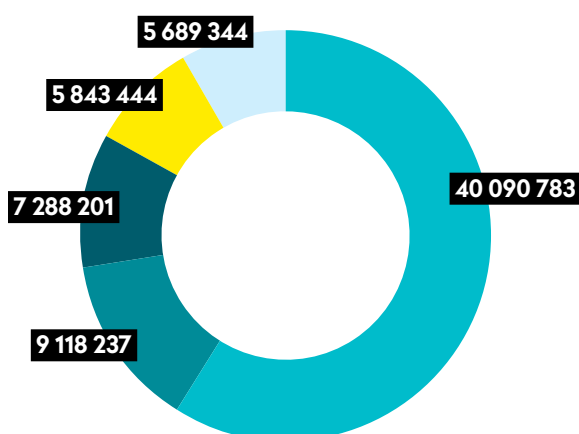
FONCTIONNEMENT

Total des dépenses réelles : 58 815 884 €



- Charges de personnel | 16 934 161 €
- Autres dépenses de gestion courante | 15 843 954 €
- Reversement de fiscalité aux communes + ENGIR | 10 382 395 €
- Charges à caractère général | 8 775 526 €
- Intérêts de la dette | 899 095 €
- Dépenses exceptionnelles | 186 832 €

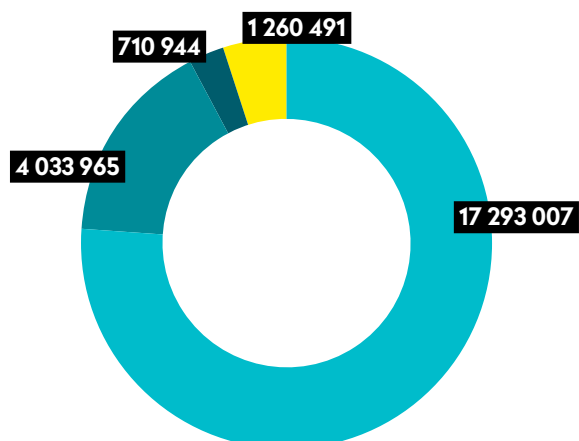
Total des recettes réelles : 68 030 011 €



- Fiscalité mixte et compensations fiscales | 40 090 783 €
- Dotation versée par l'État | 9 118 237 €
- Subventions et participations reçues (hors DGF) | 7 288 201 €
- Produits des services | 5 843 444 €
- Recettes diverses | 5 689 344 €

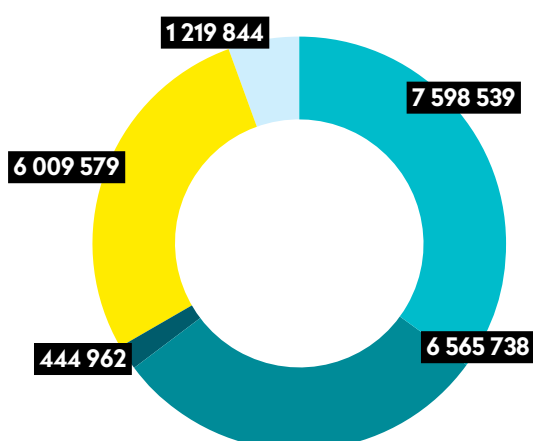
INVESTISSEMENT

Total des dépenses réalisées : 24 830 458 €



- Dépenses d'équipement (dont opérations de remises d'ouvrages des zones économiques) | 18 848 449 €
- Remboursement de la dette | 4 010 574 €
- Autres dépenses d'investissement (dont avances aux budgets annexes et cautions) | 710 944 €
- Écritures d'ordres | 1 260 491 €

Total des recettes réalisées : 21 838 662 €

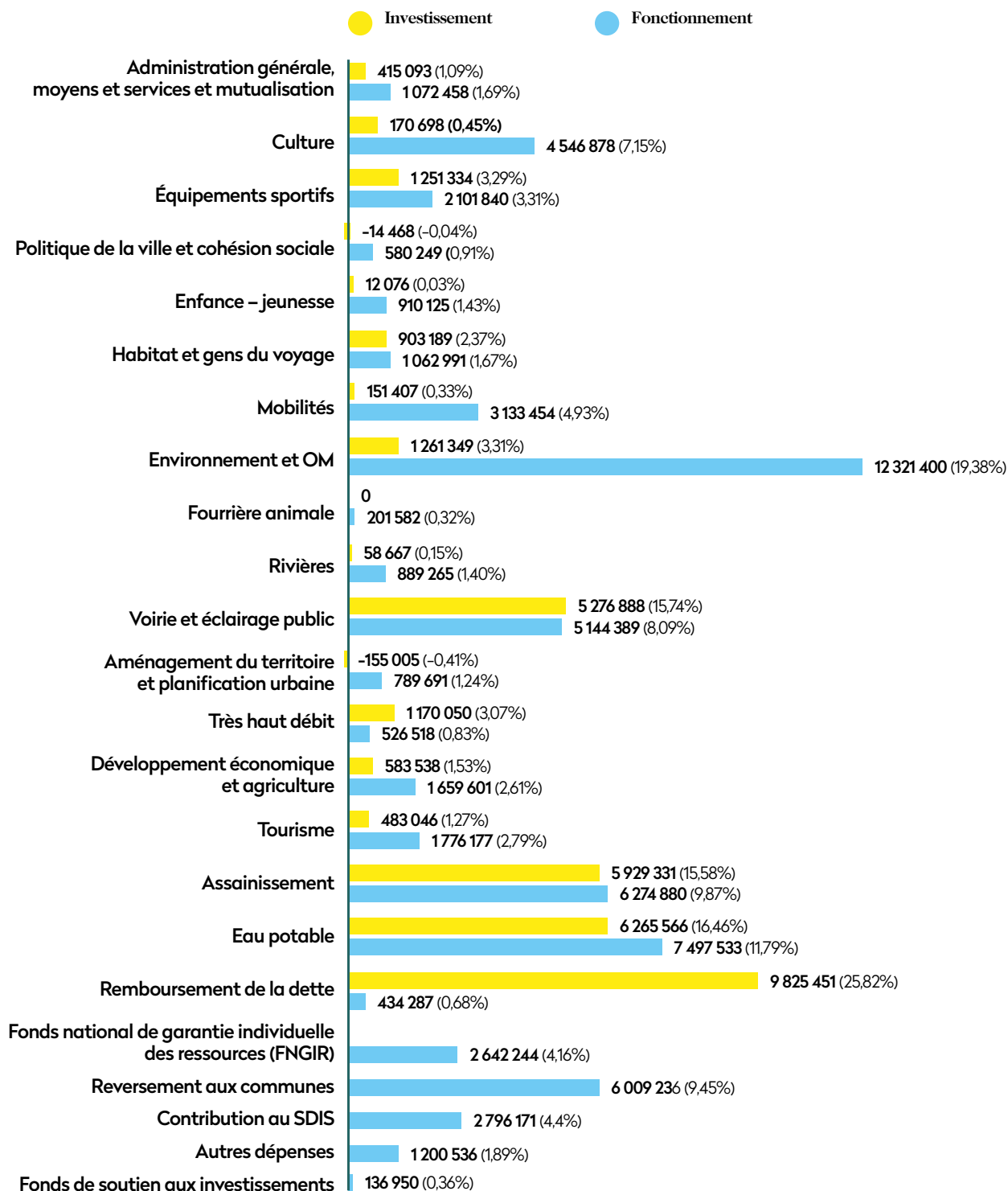


- ACI + subventions + FCTVA | 7 598 539 €
- Affectations résultats antérieurs | 6 565 738 €
- Remboursements d'avances par budgets zones économiques | 444 962 €
- Écritures d'ordre | 6 009 579 €
- Autres recettes | 1 219 844 €

Dépenses totales : 83,65 M€
Recettes totales : 89,87 M€

RÉPARTITION DES DÉPENSES NETTES

(investissement et fonctionnement en €)



Total des dépenses réelles
d'équipement : 38,05 M€

Total coût net complet des
services et des compétences :
63,57 M€

BUDGETS ANNEXES 2023

Le budget annexe transports urbains

En 2023, le budget général a versé une subvention d'équilibre de **2 162 851,26 €**.

Un budget annexe pour les opérations d'aménagement de zones économiques

Ce budget constate les travaux et les ventes des terrains par le biais des écritures de stocks.

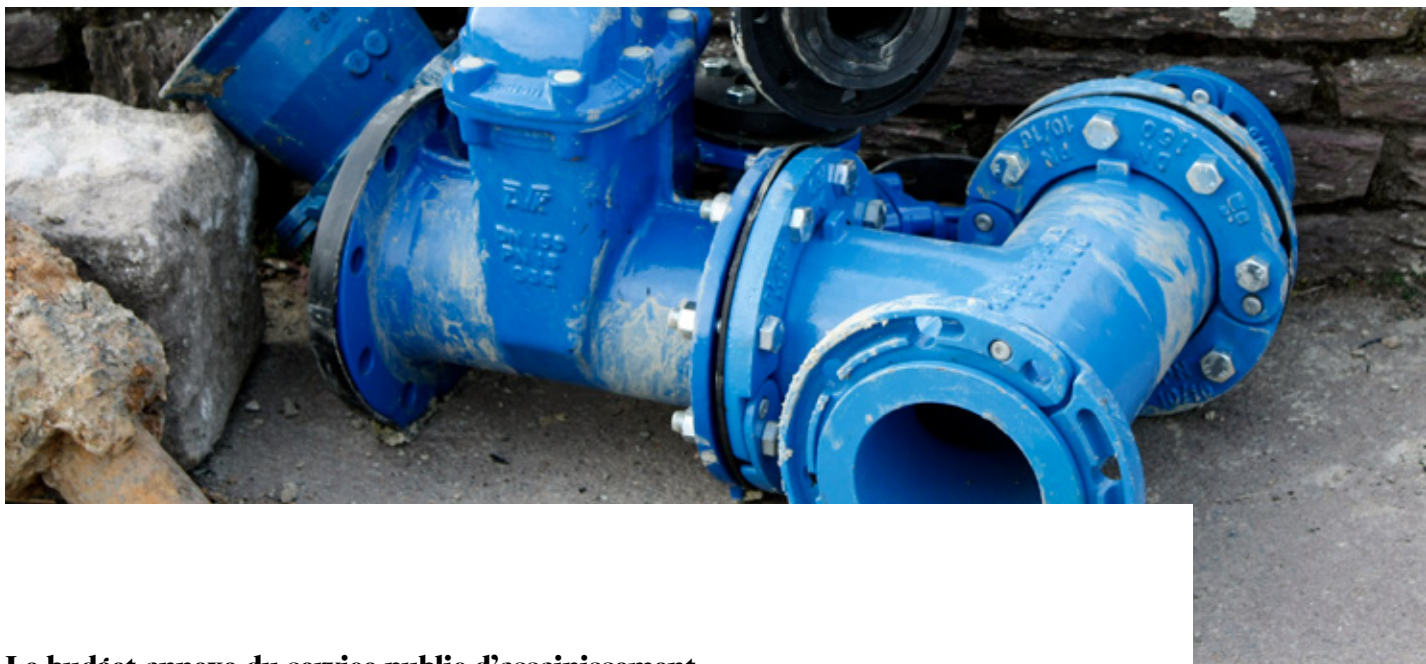
La valeur du stock à la fin de l'année 2023 pour les 22 zones d'activités concernées est la suivante :

Crémérieux (Savigneux).....	592 624 €
Croix Meyssant (Savigneux).....	474 906 €
Four à Chaux Sud	377 700 €
Champbayard (Boën)	1 133 463 €
Generet (Estivareilles)	217 498 €
La Gravoux (Luriecq - Saint-Bonnet-le-Château et La Tourette)...	474 234 €
Les Quarchons (Usson-en-Forez)	317 104 €
Les Etangs (Noirétable).....	195 957 €
Chanteperdrix (Essertines-en-Chatelneuf)	30 940 €
La Combe (Saint-Georges en Couzan).....	2 316 €
La Maranche (Saint-Bonnet-le-Courreau).....	4 907 €
Les Montifaux (Noirétable).....	18 807 €
La Pra (Saint-Julien-la-Vêtre).....	126 079 €
Laborie (Chambles)	0 €
Chalmazel (Montverdu).....	184 934 €
La Roche (Saint-Georges-Haut- Ville)	0 €
La Chana (Luriecq).....	0 €
La Jalousie (Marcilly-le-Châtel)	136 075 €
Vaux (La Tourette)	40 360 €
Les Plantées (Saint-Marcellin-en-Forez)	0 €
Les Forges de la Becque (Saint-Cyprien)	750 974 €
Total.....	5 121 977 €



Ces stocks ont été financés par des avances du budget général et par des emprunts.

Les avances versées par le budget principal en 2023 s'élèvent à **710 644 €** et les avances remboursées en 2023 au budget principal à **444 416 €**.



Le budget annexe du service public d'assainissement

Une comptabilité analytique spécifique a été mise en œuvre pour permettre le suivi financier et comptable par compétence, par mode de gestion et par contrat de délégation conformément à la réglementation.

En 2023, le budget annexe de l'assainissement présente un excédent global de clôture de 4 205 367 €.

Le budget annexe du service public eau potable

La compétence eau potable est devenue une compétence obligatoire au 01/01/2020 pour les communautés d'agglomération sur leur territoire.

Il s'agit donc d'un nouveau budget annexe pour l'agglomération, créé au 01/01/2020.

Une comptabilité analytique spécifique a été mise en œuvre pour permettre le suivi financier et comptable par compétence, par mode de gestion et par contrat de délégation conformément à la réglementation.

En 2023, le budget annexe de l'eau potable présente un excédent global de clôture de 3 026 898,50 €.

Un budget annexe déchets ménagers

En 2023, le budget annexe financé par la TEOM (taxe) présente un excédent global de clôture de 10 781 546,36 €.

Le budget annexe ateliers partagés

Il s'agit d'un budget d'aide à l'immobilier d'entreprises.

En 2023, le budget annexe présente un excédent global de clôture de 190 806 €.

Le budget annexe réseau de chaleur

Ce budget retrace la comptabilité liée aux ventes de chaleur du réseau créé par l'intercommunalité sur la commune de Luriecq (SPIC)

En 2023, le budget principal a versé une subvention d'équilibre de 5 362 € à ce budget annexe



ORGANIGRAMME 2023 DES SERVICES

PRÉSIDENT

Christophe BAZILE

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

DGS : Virginie AULAS

Cabinet

Directeur : Boris BESSENAY

PÔLE DÉVELOPPEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE (PDAT)

Directeur : Arnaud CARRE (DGA)

Mobilités

Responsable : Marlène LACARRERE

DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT

Directrice : Béatrice LAURENT

Urbanisme opérationnel et foncier

Responsable : Mireille MERLEY

Planification urbaine

Responsable : Marie-Luce PADET

Autorisations du droit des sols

Responsable : Cécile BEGONIN

DIRECTION DE L'HABITAT ET DES PROJETS URBAINS

Directrice : Sandra OURY

Politiques de l'habitat

Projets urbains

Responsable : Maryon HUYNH

Gestion des aires d'accueil des gens du voyage

DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Directrice : Virginie MEURIER

Accueil et implantation d'entreprises

PÔLE TRANSITION ENVIRONNEMENTALE ET ESPACE PUBLIC (PTEEP)

Directrice : Audrey GRIMOUD (DGA)



Service Études et travaux

Responsable : Frédéric MAZAUD



Voirie communautaire et éclairage public

Responsable : Meiline DUMAREST



Patrimoine et moyens généraux

Responsable :
Jean-Jacques DESCHAMPS



DIRECTION DU CYCLE DE L'EAU

Directeur : Damien JANAND



Eau potable

Responsable : Martial VERNAY



Systèmes d'assainissement

Responsable : Sylvain RIGAUD



Facturation eau et assainissement

Responsable : Corinne GIRARDON



Rivières et bords de Loire

Responsable : Paul BERTHET



DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Directeur : Jean Baptiste CALVI



Déchets

Responsable : Vincent PHILIPPS



Biodiversité et milieux naturels



Transition énergétique et économie circulaire

Responsable : Mylène CLEMENT

DIRECTION



Service
Mission



Service
mutualisé



EPIC
GAL / PAH

 Secrétariat général Responsable : Alice CHARLES	 Audit et appui aux politiques publiques Marilyne BIN
 Archives	DIRECTION DES FINANCES Directrice : Nathalie RASCLE-ROSSET Directrice adjointe : Sophie MORTIER
DIRECTION DE LA COMMUNICATION Directrice : Gaëlle PORNON	DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES Directeur : Yannick PIOLET Directrice adjointe : Élodie CHARLES

PÔLE ATTRACTIVITÉ ET PROXIMITÉ (PAP)

Directrice : Véronique BOIBIEUX

Équipements sportifs

DIRECTION DU RÉSEAU CULTUREL TERRITORIAL

Directrice : Catherine ANGÉNIEUX

Réseau Copernic

Responsable : Anne CIZERON

Ingénierie et équipements culturels

Pays d'Art et d'Histoire du Forez

DIRECTION DES SOLIDARITÉS

Directrice : Véronique LAGRANGE

Petite enfance

Enfance, jeunesse

France Services et convention territoriale globale

Dispositifs d'entraide et de prévention

DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Directeur : Bruno JAVERZAC

Directeur adjoint : Jean-Charles PORNON

Office de tourisme

Directeur : Bruno JAVERZAC

Directeur adjoint : Jean-Charles PORNON

PÔLE INNOVATION ET COOPÉRATIONS (PIC)

Directrice : Carine FAURE

Dialogue territorial

Secrétariat de mairie

Responsable : Jean-Baptiste SEUX

Politiques contractuelles et subventions

Responsable : Sandrine BOUVET

Groupe d'action locale (GAL) Programme LEADER Forez

Délégué à la protection des données

DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION

Directrice : Aline BRUYERE

Informatique

Système d'information géographique (SIG)

DIRECTION DE LA COMMANDE PUBLIQUE ET DES AFFAIRES JURIDIQUES

Directrice : Séverine CARTON

LOIRE FOREZ AGGLOMÉRATION

87 COMMUNES

113 000 HABITANTS

132 000 HA

Ailleux, Apinac, Arthun, Bard, Boën-sur-Lignon, Boisset-lès-Montrond, Boisset-Saint-Priest, Bonson, Bussy-Albieux, Cervières, Cezay, Chalain d'Uzore, Chalain-le-Comtal, Chalmazel-Jeansagnière, Chambles, Champdieu, Châtelneuf, Chazelles-sur-Lavieu, Chenereilles, CRAINTILLEUX, Débats-Rivière d'Orpra, Ecotay-l'Olme, Essertines-en-Châtelneuf, Estivareilles, Grésieux-le-Fromental, Gumières, L'Hôpital-le-Grand, L'Hôpital-sous-Rochefort, La Chamba, La Chambonie, La Chapelle-en-Lafaye, La Côte-en-Couzan, La Tourette, La Valla-sur-Rochefort, Lavieu, Leigneux, Lérigneux, Lézigneux, Luriecq, Magneux-Haute-Rive, Marcilly-le-Châtel, Marcoux, Margerie-Chantagret, Marols, Merle-Leigné, Montarcher, Montbrison, Montverdun, Mornand-en-Forez, Noirétable, Palogneau, Périgneux, Pralong, Précieux, Roche, Sail-sous-Couzan, Saint-Bonnet-le-Château, Saint-Bonnet-le-Courreau, Saint-Cyprien, Saint-Didier-sur-Rochefort, Saint-Étienne-le-Molard, Saint-Georges-en-Couzan, Saint-Georges-Haute-Ville, Saint-Hilaire-Cusson-la-Valmitte, Saint-Jean-la-Vêtre, Saint-Jean-Soleymieux, Saint-Just-en-Bas, Saint-Just Saint-Rambert, Saint-Laurent-Rochefort, Saint-Marcellin-en-Forez, Saint-Paul-d'Uzore, Saint-Priest-la-Vêtre, Saint-Romain-le-Puy, Saint-Sixte, Saint-Thomas-la-Garde, Sainte-Agathe-la-Bouteresse, Sainte-Foy-Saint-Sulpice, Sauvain, Savignieux, Soleymieux, Sury-le-Comtal, Trelins, Unias, Usson-en-Forez, Veauchette, Verrières-en-Forez, Vêre-sur-Anson.



17 bd de la Préfecture
CS 30211
42605 Montbrison Cedex
Tél. : 04 26 54 70 00